

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°317 **BIO**  
**PRESSE**

FÉVRIER 2025



## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

### **Du 22 février au 2 mars 2025, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)**

Salon International de l'Agriculture  
<https://www.salon-agriculture.com>

### **Le 4 mars 2025, à Angers (49)**

Grand débat bio 2025, organisé par le pôle Agriculture biologique de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire  
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agenda/detail-de-lagenda/grand-debat-bio-sur-le-theme-de-la-biodiversite>

### **Du 7 au 9 mars 2025, à Coruña (Espagne)**

Salon BioCultura  
<https://www.biocultura.org/>

### **Les 13 et 14 mars 2025, à Saint-Ciers-sur-Gironde (33)**

Journées Techniques Vigne & Vin Bio  
<https://journeestechvignevinbio.fr/>

### **Du 14 au 17 mars 2025, au Parc Floral de Paris, à Paris (75)**

Salon Vivre Autrement  
<https://www.salon-vivreautrement.com/>

### **Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)**

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages dans les territoires »  
<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2025>

### **Le 21 mars 2025, de 13h45 à 15h, en Webinaire**

Les cafés METABIO : « L'AB permet-elle de concilier les multiples fonctions attendues de l'agriculture ? »  
<https://metabio.hub.inrae.fr/actualites/cafes-metabio>

### **Le 25 mars 2025, de 13h à 14h, en Webinaire**

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°2 (Thème : « Des solutions structurelles et agronomiques - La robustesse de l'agriculture française au regard du scénario de prospective Afterres2050 »)  
[https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm\\_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm\\_medium=email&utm\\_source=Mailjet](https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet)

### **Du 28 au 30 mars 2025, à Angers (49)**

Salon Zen&Bio  
<https://www.salon-zenetbio.com/>

### **Le 2 avril 2025, à Rennes (35)**

Salon PROBIO Ouest  
<https://www.salon-probioouest.fr/>

### **Le 4 avril 2025, à Saint-Jean-d'Angély (17)**

3<sup>ème</sup> Forum Val Bio Ouest : « La filière des protéines végétales bio en Nouvelle-Aquitaine »  
<https://www.forum-filieres-bio.fr/programme/>

### **Du 25 au 27 avril 2025, à Lille (59)**

Salon Naturabio  
<https://www.salon-naturabio.com/>

### **Le 30 avril 2025, à Paris (75)**

Colloque de restitution de l'étude INRAE-Ilfremer « Agriculture, aquaculture, pêche : impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité »  
<https://biodiversite-label.colloque.inrae.fr/>

## AGENDA (SUITE)

### **Les 21 et 22 mai 2025, à Villefranche-d'Allier (03)**

Salon de l'herbe et des fourrages  
<https://www.salonherbe.com/>

### **Du 21 au 25 mai 2025, en France**

Fête de la Nature  
<https://fetedelanature.com>

### **Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, à Barcelone (Espagne)**

Salon BioCultura  
<https://www.biocultura.org/>

### **Le 24 juin 2025, de 13h à 14h30, en Webinaire**

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°3 (Thème : « Anticiper et faire face aux risques - Des stratégies économiques et assurantielles »)  
[https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm\\_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm\\_medium=email&utm\\_source=Mailjet](https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet)

### **Du 25 au 27 juin 2025, à Varsovie (Pologne)**

European Organic Congress 2025  
<https://www.organicseurope.bio/events/european-organic-congress-2025/>

### **Les 18 et 19 août 2025, à Copenhague (Danemark)**

Organic Summit  
<https://os25.org/>

### **Du 31 août au 4 septembre 2025, au Royaume-Uni**

3<sup>ème</sup> Congrès International de Recherche en Biodynamie : « The whole and its parts: Researching biodynamic agriculture »  
<https://www.biodynamic-research.org/>  
<https://biodynamie-recherche.org/3e-congres-international-de-recherche-en-biodynamie-a-vos-agendas-2025/>

### **Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)**

Salon Tech&Bio  
<https://www.tech-n-bio.com/fr>

### **Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)**

6<sup>èmes</sup> Biennales des conseillers fourragers  
<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

### **Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)**

Salon BioCultura  
<https://www.biocultura.org/>

### **Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)**

Natexpo 2025  
<https://natexpo.com>

Pour plus de dates d'évènements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

<b>Productions animales</b> .....	<b>4</b>
Apiculture .....	4
Elevage .....	5
<b>Productions végétales</b> .....	<b>10</b>
Arboriculture .....	10
Contrôle des adventices .....	10
Fertilisation .....	12
Grandes cultures .....	12
Jardinage .....	14
Maraîchage .....	15
Protection phytosanitaire .....	18
Sol .....	19
Viticulture .....	21
<b>Marché</b> .....	<b>22</b>
Filière .....	22
Qualité .....	30
Santé .....	31
Statistiques .....	31
<b>Ecologie et ruralité</b> .....	<b>32</b>
Agriculture-environnement .....	32
Agriculture durable .....	35
Développement rural .....	36
Environnement .....	40
<b>Vie professionnelle</b> .....	<b>42</b>
Etranger .....	42
Formation .....	43
Organisation de l'Agriculture Biologique .....	43
Politique agricole .....	44
Réglementation .....	45
<b>Recherche et système spécifique</b> .....	<b>47</b>
Agriculture Biodynamique .....	47
Agroforesterie .....	47
Ressources génétiques .....	48
<b>BREVES ABIODOC</b> .....	<b>49</b>
Bulletin d'abonnement .....	53
Tarifs du service documentaire .....	53
Bon de commande .....	54
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités .....	55

# BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiiodoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiiodoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiiodoc.com](http://www.abiiodoc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiiodoc-vetagro-sup-831559206/>

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO,  
Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



## PRODUCTIONS ANIMALES

### APICULTURE

#### Entr'Api : le collectif au service des abeilles

LEMOINE Yasmina

En Haute-Loire, Entr'Api est un GIEE animé par Haute-Loire Bio et composé d'une douzaine d'apiculteurs biologiques, qui se sont, à l'origine, regroupés autour du problème que représente le varroa. Le collectif, qui permet aux apiculteurs de partager leurs expériences et leurs idées, a obtenu une première reconnaissance en 2020, pour son travail sur ce parasite, puis une seconde en 2023, autour de trois axes : les pratiques agroécologiques en apiculture ; la sélection et l'adaptation des souches d'abeilles à la moyenne montagne ; et le développement d'un partenariat avec des agriculteurs bio sur l'exploitation de ressources mellifères. Cette collaboration prend la forme d'un travail en binôme, dans lequel un apiculteur peut installer des colonies d'abeilles sur certaines parcelles d'un agriculteur du territoire, pour une durée définie et une floraison particulière. Le GIEE a facilement trouvé des agriculteurs intéressés par le projet, certains ayant un fort intérêt pour les questions de biodiversité ou d'autres ayant des cultures de semences nécessitant de la pollinisation. Les apiculteurs vont faire une analyse des pollens et des miels produits dans les ruches présentes sur les parcelles de leur binôme, afin de mesurer ce que les abeilles y consomment vraiment. Entr'Api fait également appel à des partenaires pour des formations.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48779>  
 TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 305, 01/07/2024, 4 pages  
 (p. 26-29)

réf. 317-004

#### Guide pratique de l'essaimage artificiel

NICOLLET Bernard

Ce guide pratique de l'essaimage artificiel apporte des réponses aux questions que tout apiculteur désireux de se lancer dans la création d'essaims d'abeilles pourrait se poser, que ce soit dans le but de maintien de son rucher ou dans celui d'augmenter son nombre de colonies. Cet ouvrage de Bernard Nicollet, apiculteur et éleveur professionnel, permet d'apprendre, de comprendre et de maîtriser le cycle biologique de la reine, de l'abeille et du faux-bourdon, une connaissance nécessaire avant de se lancer et de réussir ses essaimages artificiels. Ce guide apporte également des connaissances pratiques, permettant une progression sur trois ans : 1ère année - Maîtrise et compréhension des principes de division pour créer un essaim ; 2ème année - Maîtrise de la méthode classique ; 3ème - Maîtrise d'une technique accélérée.

2024, 190 p., éd. ÉDITIONS DU PUIITS FLEURI

réf. 317-028



## ÉLEVAGE

### Elevage de porc : Les clôtures : un sujet sous tension ?

RICHARD Cécile

Dans le cadre du GIEE « Autonomie en porc bio », des éleveurs et des éleveuses ont visité la ferme Trévero, gérée par Benjamin Frezel, et ont rencontré Olivier Dauloudet, de la société Patura, pour notamment discuter de l'aménagement des clôtures. La ferme porcine Trévero, dans le Morbihan, est en bio et en 100% plein-air ; elle a nécessité 200 000 € d'investissement, dont 18 € par mètre linéaire de clôture. Deux clôtures parallèles sont nécessaires, une pour les cochons, une pour la réglementation biosécurité. Pour contenir des porcs, une tension de 3000 volts dans la clôture est suffisante. L'électrificateur doit être dimensionné selon la taille de la clôture : 1 joule par km de clôture. L'entretien régulier des clôtures permet d'éviter les pertes de courant, que ce soit par contact de la végétation sur les fils ou par de la terre déplacée par l'enfouissement des porcs. Pour une bonne conductibilité et une bonne durabilité, Olivier conseille d'utiliser du fil d'acier et du matériel de raccord de qualité (isolateurs à poulie, nœuds épissures, etc.). En prenant en compte la mauvaise vue des porcs, un filet de dissuasion coloré peut être ajouté au fil électrique. Sur la clôture, les piquets de prise de terre doivent être espacés de 3 m. Florian Even, producteur-transformateur de porcs bio dans le Morbihan, a planté des arbres sur son parcours porcin. Les arbres sont plantés à une distance favorable à une potentielle mise en culture.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49016](http://www.abiodoc.com/boutique/49016)  
SYMBIOSE N ° 303, 01/09/2024, 2 pages (p. 26-27)

réf. 317-053

### Suivi herbe : Une année de pâturage au GAEC des Goublayes (5)

JOFFET Inès

Pendant une année, l'Echo du Cedapa suit le fonctionnement du Gaec des Goublayes, de Yann et Nolwenn Yobé, en élevage bovin lait bio dans les Côtes-d'Armor. Ce 5ème article se focalise sur la période estivale. La ferme comprend 48 vaches laitières sur 71 ha de SAU, en système herbager. La pousse d'herbe a diminué dès le mois de juillet à cause de la sécheresse et d'un chargement légèrement plus élevé que d'habitude. Du foin et de l'enrubannage ont été donnés aux vaches pour compléter le pâturage. 90 bottes de foin et 5,4 ha d'herbe sur pied ont déjà été achetés pour sécuriser les stocks d'hiver. La reproduction est faite soit par insémination artificielle, soit par une saillie par le taureau. Le Gaec participe au développement d'une filière de veaux locale, en partenariat avec le Gab22 et Bretagne Viande Bio.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49025](http://www.abiodoc.com/boutique/49025)  
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 174, 01/09/2024, 1 page (p. 2)

réf. 317-056

### Trois associés, des Montbéliardes et du fromage affiné au lait cru

JOFFET Inès

Anaëlle, Camille et Adrien sont associés au sein du Gaec La Rainette, dans les Côtes-d'Armor, en bovins lait bio. La ferme comprend 40 vaches, principalement des Montbéliardes, qui produisent 140 000 litres de lait à l'année, en monotraite. Le Gaec est en système herbager, avec 63 ha de prairies (dont 10 ha en prairies permanentes) et 7 ha de triticale-pois. La ferme produit des fromages, au lait cru et entier, avec un fromage "phare" à pâte pressée cuite. Ce dernier nécessite une alimentation des vaches sans enrubannage et une hygiène stricte, à cause des bactéries butyriques qui peuvent endommager les meules. Un salarié est employé pour la vente, sur deux marchés et en livraison (magasins de producteurs, Biocoop, restaurants, etc.). En plus des vaches, 15 cochons sont élevés sur la ferme et consomment le petit lait issu de la fromagerie. Concernant la gestion du travail, les trois associés ont chacun leur spécialité (fourrages et cultures, élevage, fromagerie), mais peuvent se remplacer les uns les autres : chaque associé a une demi-journée par semaine et un week-end sur trois de libre.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49026](http://www.abiodoc.com/boutique/49026)  
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 174, 01/09/2024, 1 page (p. 4)

réf. 317-057



## Dossier : L'intérêt des rotations en système herbager

OGEL Tyfenn

Plusieurs types de rotations des cultures existent en système herbager. Le premier objectif agronomique est d'améliorer la fertilité et la structure des sols. Une prairie permet d'enrichir le sol en azote disponible, grâce aux légumineuses et aux déjections animales. La matière organique apportée par la prairie et la diversité des systèmes racinaires (graminées en superficie, luzerne en profondeur) participent à une structuration du sol qui favorise la circulation de l'air et de l'eau. L'alternance de cultures diversifiées, avec des périodes de culture variées (hiver, printemps, été), permet de casser les cycles des adventices. Une prairie longue, ou une culture étouffante (triticale, etc.), fait concurrence aux adventices. Une prairie pluriannuelle permet de contrôler les ravageurs et les maladies, grâce au faible travail du sol et à l'installation d'auxiliaires. Une rotation longue permet, en outre, de limiter le développement des ravageurs spécialisés sur une culture, en augmentant le temps de retour de cette culture. Pierre Queniat est éleveur, en Gaec, dans le Finistère, en bio et sous label « lait de foin ». La ferme comprend 127 ha, dont 95 ha en prairies, pour un troupeau de 65 vaches normandes. Sur la ferme, la rotation débute par une prairie pluriannuelle (3-4 ans si elle est fauchée, 7-8 ans si elle est pâturée), suivie par un mélange céréalier d'hiver (blé ou triticale/féverole/pois) et, enfin, par un mélange céréalier de printemps (orge/pois). Cette rotation lui convient mieux qu'une rotation prairie/prairie, parce que la consommation d'azote du sol par les céréales favorise l'installation des légumineuses de la prairie suivante.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49028>

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 174, 01/09/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 317-059

## Test terrain réalisé par Yann Kastler : McCormick X6.413 P6-Drive

PORTIER Michel

Yann Kastler est éleveur bio dans les Côtes-d'Armor. Il a testé le tracteur McCormick X6.413 P6-Drive pendant une dizaine de jours. Le tracteur affiche une puissance de 125 ch pour une capacité de relevage arrière de 7,2 t. Un passage d'andaineur double rotor et un cover-crop sur prairie ont été réalisés, avec une maniabilité et une efficacité satisfaisantes, selon Yann. En outre, Yann apprécie le confort de la cabine, l'intuitivité des commandes et la bonne visibilité. En revanche, Yann juge mal adapté le passage des rapports entre gammes, sur la boîte en mode automatique. La conception du tracteur facilite globalement son entretien. A la date du 01/09/2024, le coût du tracteur était de 160 000 € HT.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 328, 01/09/2024, 3 pages (p. 52-54)

réf. 317-114

## Une exploitation bio qui maintient l'autonomie

FABIE Nathan / BRU Enzo

Laurent Guitard et son fils Romain sont éleveurs bio, en ovins lait, dans l'Aveyron. La ferme, en bio depuis 1996, comprend un troupeau de 567 brebis lacaunes, pour 100 ha de SAU. Un séchoir en grange a été installé pour garantir l'autonomie fourragère de la ferme, sans utilisation d'ensilage. L'installation d'une fumière a également permis d'apporter de l'air chaud supplémentaire pour le séchage.

REUSSIR PATRE N ° 718, 01/11/2024, 1 page (p. 24)

réf. 317-116



## Des ressources végétales atypiques pour les bovins : explorer les espaces "en marge" des surfaces agricoles

DURANT Daphné / FARRUGGIA Anne / NOVAK Sandra / ET AL.

Que ce soit pour les fourrages ou la litière, diversifier les ressources végétales dans les fermes est un moyen d'adaptation au changement climatique, à l'augmentation du coût des intrants et à la perte de la biodiversité. Des ressources dites « atypiques » ont été testées sur trois sites expérimentaux d'INRAe et sur 2 fermes partenaires. Un végétal atypique peut être planté ou issu du milieu naturel, mais il est, dans tous les cas, considéré initialement comme non valorisable sur le territoire agricole. Dans cette étude, il s'agit de plantes issues de milieux aquatiques ou humides, de plantes ligneuses (arbres, arbustes, lianes), ou encore de prairies naturelles marginalisées. Ces ressources sont évaluées au niveau nutritif : la lentille d'eau est, par exemple, très digeste, les feuilles de robinier sont riches en caroténoïdes, en tanins condensés et en vitamine C. Ces ressources permettent de valoriser, et donc de pérenniser des milieux avec une biodiversité riche et spécifique. Sur le Gaec de La Barge, en Vendée, le troupeau de 50 vaches maraîchines pâture en toutes saisons des milieux humides pour compléter sa ration fourragère, notamment des prairies inondées, des bords de fossés, etc. Le Gaec de Trévarn, en bio, dans le Finistère, élève 74 vaches laitières sur 73 ha de prairies permanentes, en bocage. Certaines prairies peu productives sont fauchées pour le foin et la litière des logettes, tandis que les haies et les arbres intra-parcellaires sont accessibles au pâturage par les vaches.

<https://hal.inrae.fr/hal-04608241v1/document>  
2024, 7 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 317-120

## Retour du Space : Biolait, Bio Direct, BVB tiennent la barre

RIPOCHE Frédéric

Le Salon international de l'élevage de Rennes (le Space), qui a eu lieu du 17 au 19 septembre 2024, a été l'occasion, pour les acteurs bio présents, d'interpeller collectivités, Régions, élus et services de l'état sur la situation de la bio. La crise est toujours là, même si des signes laissent supposer que le plus dur pourrait être passé. La demande est, aujourd'hui, supérieure à l'offre dans plusieurs filières, comme en porcs ou en lait. Plusieurs acteurs bio, comme Biolait, Bio Direct ou BVB, ont joué, et continuent d'ailleurs à le faire, sur plusieurs leviers pour maintenir le cap et aider les producteurs. Cependant, les acteurs publics devraient montrer plus de soutien à la bio : plus d'aides, notamment en lien avec les externalités de la bio ou plus d'engagement par le biais d'Egalim. Les discussions concernant la nouvelle PAC, prévue dans 3 ans, sont déjà soutenues.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49150>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 3 pages (p. 13-15)

réf. 317-008



## Ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou : Les avancées d'un système bovin viande autonome

RIPOCHE Frédéric

Les travaux conduits, depuis de nombreuses années pour certains, sur la Ferme expérimentale biologique de Thorigné-d'Anjou (Maine-et-Loire), visent à la fois à s'adapter au changement climatique, à réduire l'empreinte carbone et à renforcer la sobriété énergétique. Pour cela, cinq leviers sont mobilisés pour rendre plus performant ce système naisseur-engraisseur de bœufs en race limousine, autonome en fourrages, pour les protéines et l'énergie. Parmi eux, la mise en place de prairies à flore variée, semées sous couvert de céréales-protéagineux : les résultats sont probants avec, en particulier, un gain de matière sèche produit à l'hectare. Par ailleurs, des essais ont été réalisés, entre 2020 et 2022, pour des rations hivernales plus économes en concentrés autoproduits, tout en maintenant les performances des vaches. Un travail est aussi conduit sur le pâturage hivernal, pratique jugée « plutôt positive » car elle permet de décaler les cycles de printemps, d'augmenter la place dans les bâtiments, et de réduire la récolte de fourrages, les besoins en paillage et en mécanisation. Des essais sont menés, avec succès, pour réduire la consommation de concentrés en phase de finition des femelles de réforme. Autre levier testé : le croisement Limousine/Angus pour avoir plus de précocité (dans le dépôt de gras) avec, au final, de la viande de qualité, bien persillée, tendre et des formats de carcasses plus légers qui se traduisent par des tailles de muscles bien adaptées pour la commercialisation, le tout avec une production demandant moins de céréales. D'autres pratiques sont en test, basées sur le tandem prairies-bovins pâturant.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49152>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 4 pages (p. 52-55)

réf. 317-009

## Dossier : Les mélanges pour des prairies qui passent l'été

PRUILH Costie / BOURGEOIS Sophie /  
GUICHON Julie / ET AL.

Les prairies multi-espèces ou à flore variée sont un levier pour faire face au changement climatique et, notamment, pour permettre de continuer à pâturer l'été. En la matière, les connaissances et les outils pour concevoir son ou ses mélanges sont nombreux, sans parler des mélanges disponibles sur le marché. Ce dossier fait un tour d'horizon détaillé sur ces questions, enrichi de nombreux exemples concrets, certains issus de témoignages d'éleveurs en bovins viande, bio ou non, aux stratégies et aux pratiques diverses, réfléchies pour répondre à leurs besoins propres.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 325, 01/05/2024, 14 pages  
(p. 14-27)

réf. 317-010

## Réussir son ensilage de maïs épi

JACQUELINE Marie

En système herbager, le maïs épi est un aliment intéressant pour équilibrer les rations, car il est riche en amidon. L'épi de maïs est récolté à un taux de matière sèche compris entre 50 et 60%, soit environ 3 semaines après la date de récolte du maïs plante entière. L'épi est récolté en entier, à l'aide d'un cueilleur monté sur une ensileuse. Il est broyé et ensilé. En Vendée, au Gaec bio Les Rocs, le maïs épi est utilisé dans les rations hivernales. Le rendement du maïs épi équivaut seulement à 65% de celui d'un maïs plante entière, mais sa teneur en amidon est nettement supérieure : 630 g/kg/MS, contre 322 g/kg/MS.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49164>  
ATOUT TREFLE (L') N ° 114, 01/09/2024, 1 page (p. 10)

réf. 317-124



## Fermoscopie : Bergers dans l'âme : autonomie et transformation à la ferme

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

En Mayenne, Aline Madrid et Christophe Gouabault élèvent des ovins lait, en bio, sur la ferme de Launay. Avant de s'installer, Aline et Christophe ont été bergers pendant plusieurs années, et Aline a également effectué un stage auprès de la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP). La ferme comprend un troupeau de 160 brebis laitières (Manech tête rousse), pour une production de 140 litres par brebis/an, soit 17 000 litres de lait. La ferme est composée de 40 Ha, dont 20 Ha de prairies temporaires, 13 Ha de parcours et de 8 Ha de cultures. Toutes les prairies sont accessibles au pâturage ; elles sont semées avec un mélange diversifié (ray-grass, fétuque, lotier, 3 trèfles). Plusieurs espaces naturels sont également pâturés : zones humides et zones forestières. L'ensemble du lait est transformé à la ferme : fromages (tome, bleu), yaourts, etc. Le petit lait issu de la fromagerie est utilisé pour l'élevage de 4 cochons par an. Les produits sont commercialisés en circuits courts, en direct à la ferme, sur des marchés ou en livraison de points de vente spécialisés.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110, 01/10/2024, 2 pages (p. 4-5)

réf. 317-127

## De l'enrubannage bien valorisé par les porcs bio

KOLYTCHEFF Nicolas / DRIQUE Constance

Un essai de distribution d'herbe enrubannée dans un élevage de porcs charcutiers bio a été conduit par la Chambre d'agriculture de Bretagne. Les résultats montrent une amélioration de la marge sur coût alimentaire (baisse de la consommation de concentrés), du taux de muscle des pièces, mais aussi une amélioration du bien-être animal. L'essai a également comparé les avantages et les inconvénients de deux types de râteliers pour distribuer l'enrubannage aux porcs.

REUSSIR PORC N ° 320, 01/07/2024, 2 pages (p. 28-29)

réf. 317-018

## Parasitisme : Strongles digestifs : Réduire son impact environnemental

DUPONT Marine

La gestion du parasitisme, en particulier des strongles digestifs, est un défi en élevage de ruminants biologiques. Il faut privilégier la prévention, par certaines pratiques au pâturage (exemples : allonger le retour sur la parcelle, alterner fauche et pâturage...) ou encore par l'apport d'une ration alimentaire équilibrée. Il est important de surveiller l'état d'infestation de son troupeau, en réalisant des coproscopies régulièrement. Traiter n'est pas sans impacts sur l'environnement, surtout avec des molécules allopathiques rémanentes. Leur effet se fait sentir sur les insectes, notamment sur les coléoptères coprophages, dont la présence contribue à la fertilité des sols et même à réduire la présence de larves de parasites. Ainsi, il convient de cibler le traitement sur les animaux les plus fragiles, selon les signes cliniques observés. De même, il faut privilégier les produits les moins impactants pour l'environnement (ex. phytothérapie), préférer traiter quand les animaux sont en bâtiment et éviter de les traiter avant un changement de parcelle, afin de limiter le risque de disséminer des larves résistantes aux antiparasitaires sur des parcelles indemnes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49193>  
SYMBIOSE N ° 302, 01/07/2024, 3 pages (p. 24-26)

réf. 317-019



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### Quelles solutions pour l'éclaircissage en arboriculture biologique ? : Éclaircissage du pommier

DANDIN Ségolène / MINIOU Ann'aël / LAVOISIER Christian

Maîtriser la charge est crucial en pomiculture. C'est une condition essentielle pour régulariser la production et assurer sa qualité : potentiel de calibre des fruits, coloration et qualité gustative. Dans son ensemble, cette maîtrise contribue à une économie très importante du temps d'éclaircissage manuel et permet d'optimiser la régularité de production en assurant un retour à fleurs et en évitant l'alternance de production. Pour mieux appréhender cette problématique, 21 essais, répartis sur plusieurs variétés, ont été mis en place sur le centre CTIFL de la Morinière (Indre-et-Loire), entre 2019 et 2021. Ces essais portaient sur l'utilisation de la bouillie sulfocalcique (actuellement non homologuée pour cet usage en agriculture bio). Ils ont permis de confirmer l'efficacité de son effet éclaircissant lorsqu'elle est appliquée uniquement sur les feuilles.

<https://www.ctifl.fr/quelles-solutions-pour-l-eclaircissage-en-arboriculture-biologique-infos-ctifl-400>

INFOS CTIFL N ° 400, 01/05/2024, 5 pages (p. 63-67)

réf. 317-015

### CONTRÔLE DES ADVENTICES

#### De l'efficacité du désherbage mécanique en post-levée

BUÉ Manu

En maraîchage bio, en particulier en maraîchage diversifié, le désherbage post-levée est une étape essentielle, à ne pas négliger. Il est conseillé de prévoir de désherber sur la ferme deux fois par semaine, plutôt dans l'après-midi, en conditions sèches. Chaque planche doit être désherbée 8 jours après la levée, puis tous les 10 jours. Le désherbage mécanique comprend trois grands modes d'action : le sectionnement des racines (lames), l'arrachage des plantules et de leurs racines (dents droites, vibrantes, étrilles, etc.) et l'étouffement des adventices par le buttage. Le désherbage mécanique est facilité par un sol plat, par un réglage optimisé du matériel, par des interrangs constants (pour éviter de modifier les réglages), par un sol bien sec, ou encore par une vitesse adaptée. En dernier recours, le désherbage manuel est souvent nécessaire ; en faire un moment collectif permet de le rendre plus convivial.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 36, 01/07/2024, 1 page (p. 18)  
réf. 317-108



## Chardon des champs : mieux le connaître pour mieux le gérer

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Le chardon des champs est une adventice fortement concurrentielle, 10 chardons par m<sup>2</sup> pouvant entraîner une baisse de rendement de 20% en céréales. Le chardon arrive sur une parcelle par la dispersion des graines, mais il se multiplie principalement par de la reproduction végétative : après avoir stocké de l'énergie dans les racines, le chardon produit des drageons qui permettent à de nouveaux individus de s'installer. Le travail du sol est le meilleur moyen de lutte contre le chardon, avec un outil à pattes d'oie qui scalpe la plante. Attention, néanmoins, à intervenir au bon moment car, si les réserves racinaires du chardon sont importantes, le travail du sol risque de favoriser sa multiplication végétative. Il est donc conseillé d'intervenir à la sortie d'hiver ou juste au moment de l'apparition des bourgeons floraux, lorsque les réserves du chardon sont faibles. 3 à 4 passages successifs sont nécessaires, espacés de 10 jours, afin de laisser le chardon repousser et puiser dans ses réserves racinaires plusieurs fois, jusqu'à épuisement. Les outils à dents ou à disques sont à proscrire, car trop favorables à la multiplication végétative du chardon. En complément, l'intégration de plantes étouffantes dans la rotation (seigle, couvert à base de vesce et d'avoine, etc.) limitera la propagation du chardon. Introduire de la luzerne, régulièrement fauchée, permettra également d'épuiser les chardons.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC\\_AB\\_BULLETIN\\_CHARDON\\_ALEAPLUIE\\_AOUT\\_2023.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC_AB_BULLETIN_CHARDON_ALEAPLUIE_AOUT_2023.pdf)  
BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 24, 01/08/2023, 4 pages (p. 1-4)

réf. 317-121

## Lutte contre l'ambroisie : les ruminants peuvent-ils nous aider ?

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

L'ambroisie est une adventice très concurrentielle, avec des levées de mars à septembre. Les graines sont viables longtemps dans le sol et la plante peut lever, enterrée jusqu'à 8 cm de profondeur. Dans plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine, la gestion de l'ambroisie est rendue obligatoire par des arrêtés préfectoraux, à cause de son pollen allergène. L'ambroisie peut être contrôlée par la rotation des cultures : bien distancer les cultures à risque (tournesol, soja), favoriser les cultures d'hiver, les cultures couvrantes, les prairies ou la luzerne. Un faux semis peut également être mis en place, voire une étape de désherbage mécanique en pré-levée. Pour éviter de propager les graines d'ambroisie, la moissonneuse doit être nettoyée entre les parcelles et les fumiers doivent être compostés avant d'être épandus. En 2022, en Dordogne, 3 parcelles infestées d'ambroisie et pâturées par des caprins et des bovins ont été suivies. L'ambroisie a une bonne appétence avec une valeur alimentaire correcte.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC\\_AB\\_BULLETIN\\_CHARDON\\_ALEAPLUIE\\_AOUT\\_2023.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC_AB_BULLETIN_CHARDON_ALEAPLUIE_AOUT_2023.pdf)  
BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 24, 01/08/2023, 1 page (p. 6)  
réf. 317-123



## FERTILISATION

### Autonomie azotée en agriculture biologique et gestion des effluents et déchets organiques : Vers une approche circulaire

CRISTOFARO Lisa

En 2024, dans le cadre d'un stage de fin d'étude d'ingénieur agronome à INRAE, Lisa Cristofaro a étudié l'autonomie azotée en agriculture biologique, en lien avec les effluents et les déchets organiques. En considérant l'objectif de l'Union Européenne de passer la SAU bio de 10% à 30% en 2030, la disponibilité de l'azote en bio pourrait rapidement devenir limitante. Dans cette étude, 3 exploitations agricoles bio (vaches laitières et grandes cultures) ont été modélisées, dans trois territoires différents. Leurs flux d'azote ont été évalués au regard de différents leviers d'action, à l'échelle de l'exploitation (réduction des pertes azotées, optimisation des pratiques de fertilisation, etc.) et/ou du territoire (gestion des déchets alimentaires et des déchets verts, utilisation des eaux usées, etc.). L'augmentation de la circularité ou l'optimisation des pratiques permettent d'améliorer l'autonomie azotée dans la plupart des cas. Les résultats de ces modélisations montrent, au global, une amélioration de l'autonomie azotée par le déploiement de ces leviers, que ce soit à l'échelle de l'exploitation ou du territoire ; certaines mesures améliorant l'autonomie pourraient, néanmoins, diminuer l'efficacité.

<https://metabio.hub.inrae.fr/content/download/4251/41771?version=1>

2024, 67 p., éd. ISARA-LYON / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 317-113

## GRANDES CULTURES

### Semences : Autoproduire des semences de couverts végétaux

BENIKHLEF Anne / CHOUPAULT Sarah

L'achat de semences de couverts végétaux, en bio, représente un coût important : en 2023, la semence de moutarde blanche coûtait, en moyenne, 40€/ha et la semence de trèfle coûtait 150€/ha. Les semences bio peuvent, en outre, être indisponibles. Autoproduire ses semences de couverts végétaux est une piste pour diminuer les charges et gagner en autonomie. Bio de Provence, en région Paca, encadre des échanges de semences de couverts entre agriculteurs et, depuis 2024, accompagne également la production de semences (moutarde, trèfle incarnat et féverole). Patrice Madec, producteur bio dans le Finistère, produit ses semences de phacélie. Cette plante est souvent utilisée dans les couverts végétaux, pour ses propriétés mellifères et de structuration du sol. En production de semences, Patrice sème la phacélie avec un semoir à céréales, entre avril et mai, à 7-9 kg/ha et à 1-2 cm de profondeur (la graine est sensible à la lumière). La récolte est effectuée à la moissonneuse-batteuse, avant une étape de ventilation et de tri. La Fnams (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences) travaille sur la publication de références techniques pour la récolte et le stockage des semences.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49015>  
SYMBIOSE N ° 303, 01/09/2024, 2 pages (p. 24-25)

réf. 317-052



## Dossier grandes cultures : Analyse des leviers de gestion de la flore adventice sur Rotaleg ; Pratiques agricoles et vie du sol : les vers de terre sur Rotaleg ; L'association céréales-protéagineux : le choix gagnant en AB

SERÉE Lola / ARTAUX Aloïs / BAHUAUT Chloé / ET AL.

La Ferme expérimentale bio de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire), dans le cadre du projet Rotaleg, teste 5 rotations basées sur des légumineuses, sans apports organiques, depuis 12 ans. Concernant les adventices, leur pression est importante en hiver à cause de l'impossibilité de désherber mécaniquement (sol hydromorphe). En revanche, la gestion des adventices sur cultures de printemps est satisfaisante, grâce à des couverts longs et à du désherbage mécanique (herse étrille, binage). Sur une rotation en travail du sol réduit, la couverture semi-permanente de trèfle blanc nain a permis de contrôler partiellement les adventices. La rotation avec luzerne semble améliorer la résistance à la sécheresse de la culture principale. Une rotation témoin, avec fertilisation, présente une pression d'adventices supérieure en céréales d'hiver. Sur ces essais Rotaleg, des tests bêche réguliers ont permis de mesurer l'abondance et la diversité des vers de terre. Ils sont plus présents sous les couverts et sous les prairies que sous les céréales, probablement à cause du travail du sol moins fréquent et moins profond. Les mélanges céréales-protéagineux sont performants. Le semis de triticales-pois fourrager (15 à 20 grains de pois/m<sup>2</sup> avec 300 grains de triticales) donne de bons rendements et une ration équilibrée, mais avec un risque de verse si le pois prend le dessus. Des essais sur la Ferme de Thorigné d'Anjou montrent que le mélange triticales-féverole donne des rendements MAT à 16,9%, sans le risque de verse dû au pois fourrager. L'orge d'hiver peut être associé au pois protéagineux, à une densité de semis de 25 pois par m<sup>2</sup>. L'association de féverole, ou de pois protéagineux, avec du blé tendre permet d'augmenter les rendements du blé si le sol est pauvre en azote. Sur un sol riche, le rendement en blé sera plus faible, mais son taux de protéines plus élevé.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user\\_upload/226\\_chambre\\_dagriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_114\\_202410.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_114_202410.pdf)  
TECHNI BIO N ° 114, 01/10/2024, 4 pages (p. 6-9)

réf. 317-074

## « J'ai optimisé mon stockage dans un bâtiment existant »

CHALLIER Hélène

Romain Lhopiteau est agriculteur bio à La ferme au colombier, en Eure-et-Loir. Il gère 160 ha de cultures diversifiées : blé, orge, pomme de terre, betterave, avoine blanche, lentille verte, lin, etc. Il a installé un système de triage et de stockage dans un bâtiment existant, classé aux monuments historiques. Il a fait appel à un concepteur spécialisé, pour un investissement total de 100 000 € finançant deux trieurs, un élévateur, un ventilateur et la création de 6 cellules de stockage. Son système lui permet de travailler directement avec les meuneries et de valoriser plus facilement ses productions en mélange (triticales-féverole, orge-pois, etc.). La ferme gère également une activité d'hébergement (gîte, chambre d'hôtes) et une activité d'élevage et de pension pour chevaux.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 390, 01/05/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 317-075

## Obtenir un colza bio apte à affronter les ravageurs

GLORIA Christian

En automne, le colza bio est sous forte pression des ravageurs et des adventices. Le colza doit atteindre le stade 4 feuilles avant le 20 septembre pour être suffisamment robuste. Pour cela, un précédent qui fixe l'azote (luzerne, pois, etc.) ou un épandage de fumier est conseillé. Pascal et Louis Guérin sont agriculteurs bio en Côte-d'Or, sur 265 ha de cultures diversifiées, dont 15 ha de colza et 10 ha de tournesol pour la production d'huile. Le colza est semé début août, juste après une pluie, avec un interrang de 45 cm pour pouvoir biner la culture. Une presse à huile (investissement de 15 000 €) permet de produire l'huile à la ferme et de la vendre en direct, pour une marge brute de 3 000 €/ha (contre 370 €/ha en vente de graines en circuit long). Au niveau du choix des variétés, Julien Halska, de Bio Bourgogne-Franche-Comté, conseille les variétés LG Aviron et Hostine, pour leur résistance aux ravageurs. A noter que l'utilisation de semences non traitées est possible, sous dérogation, jusqu'en 2035.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 392, 01/07/2024, 2 pages (p. 26-27)

réf. 317-077



## Produire des orges brassicoles bio de qualité : Synthèse des essais variétaux 2024

THIBAUD Olwen / CHAMPION Jean /  
BOURREL Sabrina

En 5 ans, 4 nouvelles malteries se sont installées en Auvergne-Rhône-Alpes, en bio ou en mixité. Des Chambres d'agriculture d'Aura ont donc étudié les besoins et les opportunités en orge bio dans la région. Des essais ont été menés pour sélectionner des variétés adaptées au contexte régional, en Isère, dans la Drôme et dans le Puy-de-Dôme. En 2023-2024, 5 variétés d'orges de printemps et 5 d'orges d'hiver ont été testées, pour la troisième saison consécutive. A noter que les orges de printemps sont semées en automne dans cet essai, à cause du climat printanier trop sec en Auvergne-Rhône-Alpes. Plusieurs critères ont été évalués : résistance aux maladies, rendements, taux de protéines, qualité brassicole, etc. Les résultats de la récolte 2024 montrent que la variété « Lauréate » est la plus productive, avec une bonne régularité entre les trois sites d'essais. Concernant le taux de protéines, il s'avère que les récoltes du site isérois présentent un taux de protéines élevé, voire trop élevé, probablement à cause du précédent cultural, une lentille, qui aurait fixé beaucoup d'azote dans le sol. Les essais se poursuivront sur la saison 2024-2025.

2024, 5 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME /  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

réf. 317-079

## Les prix du blé tendre bio sont remontés à leur niveau de l'automne 2021

SAUVAGE Laure

Alors qu'il était globalement assez bas au printemps 2024, le prix du blé tendre bio a augmenté durant l'été et l'automne pour atteindre environ 500 €/t, selon Emna Troudi, de FranceAgriMer. Cette hausse des prix s'explique par une diminution importante des récoltes : 205 000 t de blé tendre bio récoltées en 2024, soit 52 % de moins qu'en 2023. Les importations de blé tendre bio sont, en revanche, attendues à la hausse : 40 000 t en 2024/25, contre 1 000 t en 2023/24, ce qui justifie également la hausse des prix. En 2024/25, l'export devrait diminuer, atteignant 14 000 t (-77 %), de même que les stocks, qui devraient atteindre 70 500 t (-48%).

<https://www.terre-net.fr/prix-des-cereales/article/876540/les-prix-du-ble-tendre-bio-sont-remontes-a-leur-niveau-de-l-automne-2021>

2024, 2 p., éd. TERRE-NET

réf. 317-131

## JARDINAGE

### Les radis d'hiver : De la couleur en plein hiver !

VORWERK Caroline

Cet article présente des techniques de culture et de conservation du radis d'hiver, ainsi que des conseils pour en incorporer dans ses recettes. Anthony Villard, maraîcher bio dans le Rhône, partage les variétés colorées qu'il cultive afin d'apporter de la diversité à son offre. Les radis d'hiver disposent de formes, de couleurs et de saveurs variées et peuvent être consommés de diverses manières selon leur variété. Pour davantage de diversité, le daikon, légume japonais, peut se substituer au radis d'hiver grâce à son goût plus doux ou peut accompagner les carottes dans une recette hivernale.

QUATRE SAISONS (LES) N° 268, 01/09/2024, 5 pages (p. 46-50)  
réf. 317-036

### Le chou pommé : Le légume des quatre saisons

LEFRANÇOIS Sandra

Le chou pommé se cultive et se récolte toute l'année ; il se décline en un grand choix de variétés, de tailles, de formes, de goûts, de couleurs et de durées de croissance. Cet article partage des techniques culturales (semis, repiquage, associations de cultures, ravageurs, variétés).

QUATRE SAISONS (LES) N° 269, 01/11/2024, 5 pages (p. 48-52)  
réf. 317-023



## Idées reçues sur la taille

PONTOPPIDAN Alain

Alain Pontoppidan présente son point de vue par rapport à des idées reçues concernant la taille des arbres fruitiers. Par exemple, certains pensent que tailler peut aider un arbre à fructifier mais, pour lui, la mise à fruits a lieu naturellement et tailler l'arbre ne la provoquera pas, mais pourrait, au contraire, lui nuire. Alain estime qu'il faut faire confiance à l'arbre : sa forme en dôme permet à ses feuilles de capter le plus de soleil possible, tailler un puits de jour au centre de l'arbre n'est pas utile et les branches coupées seraient rapidement remplacées par des suppléants. De même, la couronne de l'arbre n'a pas besoin d'être éclaircie à outrance et les branches croisées n'ont pas besoin d'être éliminées tant qu'elles ne se blessent pas entre elles. Tailler pour raccourcir un arbre est contre-productif ; là où une branche jugée trop longue est coupée, plusieurs peuvent repousser, car la croissance de l'arbre est naturelle. Il vaut donc mieux tailler peu mais tailler bien. Un arbre ne cicatrise pas, une coupe peut se refermer en un bourrelet de recouvrement, si la taille était bonne ; cependant, si la taille a été mal effectuée, du mastic à cicatriser ne saurait y apporter une quelconque solution et l'arbre pourrait en garder la trace avec un chicot de bois mort.

QUATRE SAISONS (LES) N° 269, 01/11/2024, 4 pages (p. 68-71)  
réf. 317-025

## MARAÎCHAGE

### Automatiser l'irrigation pour gagner du temps

PEDEN Maëla

Julien Toublant est installé en maraîchage diversifié, en bio, dans le Morbihan. Il a mis en place un système d'irrigation automatique, notamment parce qu'il n'habite pas à côté de sa ferme. Les parcelles sont divisées en 13 blocs, chacune avec sa propre rampe d'aspersion, dont 4 blocs sous abris avec aspersion et goutte-à-goutte. Chaque bloc est équipé d'une électrovanne, le tout étant contrôlé par un programmateur accessible par téléphone ou ordinateur. Chaque bloc peut disposer de son propre programme d'irrigation, adaptable en fonction de la météo, en lien avec la station publique la plus proche ou avec une station locale installée sur la ferme. Sur la ferme de Julien, les programmes sont ajustés manuellement 1 à 2 fois par semaine. Le coût de l'installation du système d'irrigation est estimé à 20 000 €, dont 3 200 € dédiés à l'automatisation (électrovannes, programmeurs, etc.). Après 5 ans d'expérience, Julien est satisfait de son installation : gain de temps, réduction de la charge mentale, possibilité de s'absenter plusieurs jours, etc. Aucun problème majeur n'a été rencontré, et l'interface du programmateur permet d'identifier les vannes défectueuses (solénoïde à remplacer, etc.).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 36, 01/07/2024, 2 pages (p. 3-4)  
réf. 317-103



## Radis d'hiver, radis divers, faites péter les couleurs !

LACOMBE Luc

Les radis d'hiver présentent une diversité de variétés intéressantes, en formes, couleurs, goûts, etc. Les besoins en nutriments du radis sont faibles et il apprécie les sols frais et profonds. Le semis est effectué à une densité de 25 à 50 graines/m<sup>2</sup>, avec un inter-rang de 15 à 35 cm, pendant le mois d'août. Le passage de herse étrille, au stade 3-4 feuilles, permet de contrôler les adventices. La pose d'un voile (climatique ou anti-insectes) permet de conserver la fraîcheur du sol et de lutter contre les ravageurs au moment de la levée. L'irrigation est envisageable. Les radis peuvent être conservés au champ ou en frigo pendant plusieurs mois. Les variétés populations bio sont, en général, assez hétérogènes ; les variétés hybrides sont plus homogènes, mais n'existent pas en bio (les non-traitées sont utilisables sous dérogation). Au niveau phytosanitaire, les principales pressions sont la hernie du chou, les altises, la tenthrède de la rave ou encore la mouche du chou. Antoine Gien est maraîcher bio aux jardins de Kerlomann, dans le Finistère, sur 5 000 m<sup>2</sup>, dont 1 500 m<sup>2</sup> d'abris. Il cultive 3 variétés de radis d'hiver, dont le red meat qui est difficile à cultiver, mais qui fait l'objet d'une forte demande. Éric Duriez cultive 20 ha en arboriculture et en maraîchage en bio, à la ferme des Perrières, dans le Loiret. Il cultive entre 3 000 m<sup>2</sup> et 5 000 m<sup>2</sup> de radis d'hiver en variétés hybrides.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 36, 01/07/2024, 3 pages (p. 15-17)

réf. 317-107

## Expérimentation de la culture de l'arachide biologique au Biau Jardin dans le Puy-de-Dôme

MONNOU Gbètoho Wilfried

Dans le cadre d'un stage de fin d'étude en Licence professionnelle ABcd, en 2024, Gbètoho Wilfried Monnou a suivi une expérimentation de production d'arachides bio au sein de la SCIC Le Biau Jardin, dans le Puy-de-Dôme. Cette ferme produit des légumes biologiques et souhaite diversifier sa production. Le choix de développer une production d'arachides a été déterminé par la demande d'un adhérent, allergologue, qui mène un projet de recherche sur les allergies aux arachides et qui a besoin d'échantillons bio. Une étude bibliographique a été réalisée pour déterminer les conditions pédoclimatiques favorables et les itinéraires techniques de cette culture. Des entretiens semi-directifs auprès de producteurs français ont également été menés. Enfin, plusieurs modes de culture ont été testés au Biau Jardin, avec repiquage de jeunes plants, plantation de graines prégermées et semis direct. Les résultats sont encourageants, mais restent à confirmer.

2024, 58 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 317-112



## Dossier : Désherbage des légumes : Combiner les techniques

COISNE Marion / DHELIN Tanguy

En maraîchage et en culture de légumes de plein champ, la question de la gestion des adventices est centrale. Elle doit être pensée à différentes échelles spatiales et temporelles : à l'échelle de la rotation, de la parcelle et de ses abords. Ce dossier propose un tour d'horizon des nouveautés et des derniers essais sur le sujet : désherbage thermique, à la vapeur, paillages, robots, lasers... Tout d'abord, Émilien Genetier, conseiller à Agribio 84 et Agribio 13, et Alain Delebecq, conseiller chez Bio Hauts-de-France, apportent leurs regards sur l'évolution des adventices et des pratiques de désherbage, notamment concernant le paillage et la mécanisation. Dans un second article, des alternatives au paillage plastique sont présentées, à travers des résultats d'essais ou des expériences d'agriculteurs qui se sont penchés sur différents mulchs, paillages hors plastiques ou couverts couchés. En Vendée, Christophe Guilbaud, maraîcher bio, a troqué sa machine vapeur contre un désherbeur thermique. Du côté des nouveautés, un article fait le point sur les dernières innovations high-tech et low-tech : géolocalisation, robotique, intelligence artificielle, reconnaissance d'adventices par caméra... Dans la Beauce, la Ferme de la Motte, en bio, s'est équipée d'un robot Farmdroid pour le semis et le désherbage des oignons. Par ailleurs, en abords de parcelles, la question des adventices se pose aussi. Le projet Tenace, dans le Bassin nantais, a évalué des couverts semés spécifiquement autour des planches maraîchères pour maîtriser les adventices sur ces zones et y favoriser la biodiversité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49111>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 12 pages (p. 25-37)

réf. 317-082

## Couverts végétaux : Généraliser l'utilisation des couverts végétaux en PACA

GABOLA Fausta

Depuis 2019, les Civam et les Gab de la région PACA organisent, dans le cadre d'un projet, des commandes groupées de semences de couverts biologiques, pour des maraîcher.ères. Une quinzaine d'espèces provenant d'une dizaine de fournisseurs régionaux (producteur.rices en grandes cultures) sont distribuées. Chaque année, ces commandes nécessitent une logistique importante, avec, en amont, un recensement de l'offre auprès des producteur.rices de semences et un recensement de la demande auprès des bénéficiaires (en mai-juin), puis une livraison des semences sur un site central et une distribution des commandes sur les sites départementaux, en septembre. Le nombre de bénéficiaires est passé de 42 en 2021 à 81 en 2023. Un deuxième projet, Graines de Couverts, vise à pérenniser cette commande groupée et à améliorer les pratiques liées aux couverts. Le modèle logistique et financier de la commande devrait évoluer et des formations et des essais de couverts végétaux locaux seront réalisés. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Bruno Carpentier, maraîcher bio au Gaec le Champ des Anes, commande ses semences de couverts au sein du groupe ; il apprécie de pouvoir obtenir des semences diversifiées locales, adaptées à ses conditions pédoclimatiques. Patrick Vidal, encadrant technique au Village (chantier d'insertion en maraîchage), dans le Vaucluse, conseille de considérer les couverts végétaux comme des cultures à part entière, pour les intégrer au mieux dans la rotation.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110,  
01/10/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 317-128



## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### ■ Panique sur le topinambour

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis du topinambour (limaces et escargots, oïdium). Il aborde aussi d'autres problèmes moins fréquents (mildiou, sclérotinose, larves du sol, pucerons). Un encart présente l'utilité de la plante pour la biodiversité.

QUATRE SAISONS (LES) N° 269, 01/11/2024, 2 pages (p. 24-25)  
réf. 317-021

### ■ Auxiliaire : Les staphylins

GLORIA Christian

Les staphylins sont des coléoptères (2 à 40 mm), avec une forme allongée, une couleur qui varie du brun au noir et des élytres (ailes dures) atrophiées. Les différentes espèces de staphylins (2000 observées en Europe) consomment différents ravageurs, au sol ou sur les plantes : pucerons, limaces, larves du sol, etc. Les staphylins sont capables de se déplacer rapidement et de coloniser des champs entiers. Ils se développent bien dans les sols humides et l'apport de matière organique leur est favorable ; certaines espèces sont d'ailleurs détritivores. Des zones refuges, telles que des bandes enherbées, des haies ou des tas de pierres et de branchages, leur permettent de s'installer durablement.

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 392, 01/07/2024, 1 page (p. 30)

réf. 317-078

### ■ Stratégies de lutte contre le doryphore

JESTIN-FAGON Malo

Le doryphore, *Leptinotarsa decemlineata*, est un coléoptère ravageur des solanacées, en particulier des pommes de terre. Il se développe dès que la température du sol dépasse 15 °C (d'avril à septembre). En cas d'invasion, les doryphores peuvent défolier une parcelle entière. Le doryphore pond des œufs orangés en grappes, sur la face interne des feuilles ; la larve est rougeâtre avec des tâches noires ; l'adulte mesure 1 cm, il est de forme ronde, il est jaune avec des rayures noires. Le ramassage et la destruction manuelle des doryphores sont envisageables sur de petites surfaces (aubergines, etc.). Sur de grandes parcelles, l'Atelier Paysan propose un outil de ramassage mécanique des doryphores : le Landoryfort. L'outil a été testé sur le Gaec du Saugé (37) et à la ferme des Trois Parcelles (45), avec des résultats satisfaisants. Le semis de bandes fleuries et de lin dans la parcelle de pommes de terre a permis de réduire la pression des doryphores aux Jardins de Tikelio (Finistère). Au niveau des traitements utilisables en bio, le spinosad est efficace, mais toxique pour d'autres insectes ; le novodor, plus spécifique, pourrait faire l'objet d'une future dérogation, à la demande de la Fnab. Des essais sont menés pour identifier des alternatives au spinosad, à travers le projet Alterspino. Dans ce cadre, sur la station expérimentale de Suscinio (Finistère), la caféine et la tanaïsie sont notamment évaluées.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 36, 01/07/2024, 2 pages (p. 10-11)

réf. 317-105



## Nezara viridula : Oh punaise !

ANANOUH Cécile

Nezara viridula, appelée punaise verte ponctuée, est une punaise phytophage qui provoque des dégâts importants sur aubergines, tomates, concombres, etc. Les œufs sont jaunes-orangés, disposés en grandes ooplaques sur la face intérieure des feuilles. La punaise présente 5 stades larvaires, de différentes couleurs. L'adulte est vert (ou brun) et mesure entre 13 et 18 mm. Cette punaise se multiplie dès 20 °C mais la température optimale est entre 25 et 30 °C. Les hivers rigoureux lui sont défavorables. Les dégâts sont multiples : fruits piqués, jeunes pousses atrophiées, etc. Le projet Impulse, coordonné par le Ctifl, puis le projet Polcka, coordonné par Invenio, proposent des solutions de lutte contre ce ravageur. L'utilisation de filets insect-proof (maille 950 µm), sous tunnel, est relativement efficace, mais nécessite une bonne ventilation. Le parasitoïde Trissolcus basalis attaque les œufs de la punaise. Les projets ont démontré une relativement bonne efficacité, avec des lâchers de 1 parasitoïde/m<sup>2</sup> par semaine. La proximité de bandes de sarrasin favorise le développement du parasitoïde.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 36, 01/07/2024, 3 pages (p. 12-14)

réf. 317-106

## Gestion du nématode Heterodera carotae en production de carotte : Synthèse des résultats des projets Exode et NematoSup

ENOUF Julien / ROBILLIARD Emilie

Le nématode à kyste de la carotte, Heterodera carotae, a des impacts importants sur la production de carottes dans les bassins où il est présent. Dans cet article, écrit dans un contexte conventionnel, certaines solutions de lutte testées contre ce ravageur et présentant des résultats intéressants sont autorisées en agriculture biologique ou compatibles avec ce mode de production : le produit de biocontrôle Nemguard ; un produit à base de tanins (non homologué actuellement, en cours de développement, qui a permis de réduire les populations du nématode, mais qui a montré une trop forte toxicité sur la culture) ; la culture de tagètes en plante compagne (mais certaines espèces concurrencent trop la culture de carottes) ; l'introduction de certaines plantes de service (sorgho notamment) dans les rotations, qui ont réduit les dégâts sur la culture de carottes suivante.

<https://www.ctifl.fr/gestion-du-nematode-heterodera-carotae-en-production-de-carotte-infos-ctifl-400>

INFOS CTIFL N ° 400, 01/05/2024, 5 pages (p. 35-39)

réf. 317-013

## SOL

### Un sol acide ? Même pas peur !

PEPIN Denis

Un sol peut être acide pour diverses raisons, qu'elles soient géologiques, liées aux pratiques culturales, céréales ou autres, ou encore liées à l'activité des êtres vivants du sol. Le pH idéal se situe à 6,5, à l'exception des cultures de pomme de terre, de chicorée, de fenouil, de myrtille, de fraise ou de rhubarbe où un pH inférieur à 6 est préférable. Un pH de 6,5 permet aux plantes de mieux absorber les éléments minéraux nutritifs. Un test pH en kit et un test à l'acide chlorhydrique peuvent être effectués dans un jardin, afin d'en déterminer le taux d'acidité ou la présence de carbonate de calcium, qui permet de réguler naturellement l'acidité du sol. Il devient nécessaire de corriger cette dernière si le pH est inférieur à 6, en passant par du chaulage. Plusieurs produits peuvent être utilisés au jardin pour un amendement calcaire : des roches calcaires broyées ; des cendres de bois ; des coquilles d'huîtres ou d'œufs broyées. Composts et fumiers peuvent aussi aider à réguler le pH.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 268, 01/09/2024, 5 pages (p. 68-72)

réf. 317-020



## Surveiller le phosphore des sols en bio

MARIE Suzanne

Mené par Arvalis, le projet Phosphobio a permis le suivi du taux de phosphore de 201 parcelles bio en France, entre 2020 et 2024. Chaque parcelle était en bio depuis au moins 5 ans. Grégory Véricel, d'Arvalis, explique que la quantité de phosphore diminue plus vite dans les sols bio que dans les sols conventionnels, à l'inverse de la potasse ou de la matière organique. A noter qu'un sol pauvre peut activer les mycorhizations, qui facilitent l'accès des cultures au phosphore. Les systèmes autonomes, avec des rotations riches en légumineuses, n'ont pas besoin d'apport azoté, ils sont donc moins souvent amendés, ce qui explique que ces systèmes soient les plus pauvres en phosphore : les amendements (en particulier, les fientes de poules) apportent du phosphore en plus de l'azote. Régis Caumont, céréalier bio dans le Gers sur 250 ha, apporte des fientes de poules sur ses cultures de rente. Jean-François Minvielle, producteur bio sur 77 ha, gère la fertilisation de ses sols uniquement avec des couverts végétaux ; la problématique du phosphore n'est pas, selon lui, une priorité actuelle.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 390, 01/05/2024, 2 pages (p. 28-29)

réf. 317-076

## Les couverts végétaux et les composts de fumiers favorisent-ils la fertilité du sol ? : Fertilité biologique du sol en maraîchage

PELLAT Juliette / FOURNIER Christine

En 2022, le centre CTIFL de Balandran (Gard) a démarré des travaux qui visent à améliorer l'activité biologique du sol à partir de leviers agroécologiques, tout en maintenant la productivité des cultures. Ces essais sont menés sur une parcelle conduite en agriculture biologique, dont le sol est limono-argilo-sableux et qui contient environ 2% de matière organique. Initialement menés sur la salade, ces travaux se poursuivent sur la courgette, une culture fortement dépendante de la fertilité des sols. Si 2022 a été une année difficile car les couverts végétaux étudiés (luzerne et trèfle incarnat) ont difficilement produit de la biomasse fraîche, l'année 2023 a pleinement montré l'intérêt d'intégrer des composts de fumiers (de bovins, de volailles ou d'ovins) dans l'itinéraire cultural, notamment du point de vue de la productivité et du coût des intrants (par rapport à des apports d'engrais organiques).

<https://www.ctifl.fr/les-couverts-vegetaux-et-les-composts-de-fumiers-favorisent-ils-la-fertilite-du-sol-infos-ctifl-400>  
INFOS CTIFL N ° 400, 01/05/2024, 5 pages (p. 53-57)

réf. 317-014



## VITICULTURE

### La vigne s'implante en Bretagne

OGEL Tyfenn

Depuis plusieurs années, le nombre de vignes est en augmentation en Bretagne, selon l'Association pour la Reconnaissance des Vins Bretons. Juridiquement, après la crise du phylloxera au XIX<sup>ème</sup> siècle, il était interdit d'installer des vignes en Bretagne. Depuis 2016, il est à nouveau possible d'y planter des vignes. Par ailleurs, le changement climatique menace les vignes du Sud de l'Europe (dont les vignes méditerranéennes françaises) à cause de l'augmentation du risque de sécheresses estivales et à cause de la dégradation de la qualité du vin (raisin trop sucré, donc vin trop alcoolisé) ; alors que les vignes plus au Nord, en Bretagne par exemple, sont déjà moins impactées par ces risques. Antoine Desvigne et Maylis Chauvin ont implanté 5 ha de vignes, en bio, dans les Côtes d'Armor, par volonté de créer de nouveaux vins bretons. Les vignes ont été implantées suivant un système en lyre, avec 10 cépages différents.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49031](http://www.abiodoc.com/boutique/49031)

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 174, 01/09/2024, 1 page (p. 8)

réf. 317-060

### A quel soufre se vouer ?

MONTIGAUD Isabelle

Pour les viticulteurs, le soufre applicable dans leurs vignes se présente sous deux formes : mouillable, forme la plus couramment utilisée car plus facile d'utilisation, et en poudre, pour une application plus rapide. Cet article présente un tour d'horizon des produits disponibles avec, en encart, le témoignage de Michel Jacob, vigneron bio dans l'Aube, qui mutualise une poudreuse avec ses voisins. Produit principalement d'origine pétrochimique, un soufre d'origine biologique pourrait bientôt être disponible.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 317-086



## MARCHÉ

## FILIÈRE

### Baromètre de la consommation d'aubergine : Edition 2024

CTIFL

Cette étude, menée par le CTIFL, analyse la distribution et la consommation, par les ménages français, d'aubergines (bio et non bio), en 2023. Parmi les nombreuses données présentes, quelques informations concernent la bio. Un tiers des aubergines bio est vendu en sachets, et le reste en vrac. L'aubergine bio est, en moyenne, plus chère au kilo que l'aubergine conventionnelle, particulièrement au printemps et en été. Le mode de production bio est un critère de choix plutôt important ou tout à fait important pour 57% des consommateurs.

<https://www.ctifl.fr/barometre-de-la-consommation-daubergine>  
2024, 50 p., éd. CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 317-064

### Baromètre Max Havelaar France de la transition alimentaire : 5ème édition - novembre 2024

MAX HAVELAAR FRANCE

Ce document présente les résultats du sondage OpinionWay réalisé, en 2024, pour Max Havelaar, sur les aspirations des consommateur-rices français-es pour l'alimentation de demain. Dans un contexte marqué par une succession de crises (covid, inflation, crise agricole), l'achat de produits alimentaires responsables progresse, grâce, notamment, à la décélération de la hausse des prix et au recours à des lieux d'achat plus accessibles financièrement. Le prix reste, cependant, le frein principal à la consommation responsable. Les Français-es souhaitent soutenir les producteurs et attendent davantage d'actions concrètes de la part des pouvoirs publics et des entreprises à ce sujet.

[https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET\\_SYNTHESE\\_BAROMETRE\\_MHF\\_2024.pdf](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2024.pdf)  
2024, 18 p., éd. MAX HAVELAAR FRANCE

réf. 317-068



## Baromètre des produits biologiques à la Réunion - 2024 : Consommation et Perception : Rapport détaillé

AGENCE BIO

L'Agence BIO s'est associée à L'ObSoCo (L'Observatoire Société & Consommation) pour établir le Baromètre 2024 de la consommation de produits biologiques à la Réunion. L'enquête concerne les habitudes alimentaires des Réunionnais, ainsi que leur rapport aux produits alimentaires biologiques. Le principal frein à la consommation de produits alimentaires bio est leur prix ; les Réunionnais ont une sensibilité au prix plus importante qu'en France métropolitaine et le prix est le premier critère de choix des produits alimentaires pour 79% des consommateurs à la Réunion, contre 68% en Métropole. Les inquiétudes concernant le lien entre la santé et leur alimentation sont, cependant, plus fortes chez les Réunionnais qu'en Métropole (77%, contre 62% en Métropole). La santé est aussi la principale raison qui pousse les Réunionnais à consommer des produits alimentaires bio, pour 39% d'entre eux, contre 29% en Métropole. 79% des Réunionnais estiment d'ailleurs que les produits biologiques sont meilleurs pour la santé. Le niveau de confiance envers les informations fournies sur les produits bio est relativement proche cependant : 5,8/10 en moyenne à la Réunion, contre 5,9/10 en France métropolitaine.

[https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/LObSoCo\\_Agence-Bio\\_La\\_Reunion-2024.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/LObSoCo_Agence-Bio_La_Reunion-2024.pdf)  
2024, 107 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)  
réf. 317-002

## Viande bio : Quels sont les besoins en circuit long dans le Grand Ouest ?

SYMBIOSE

La Frab Bretagne propose un recensement des besoins des opérateurs en viande bio dans le Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire), comme chaque année. Tous les acteurs des filières bretonnes valorisant la viande bio (bovine, porcine, volaille, etc.) ont été consultés. Un tableau présente le résultat de leur perception du marché : développement, maintien ou réduction des volumes. Les filières bovine et ovine bio sont plutôt en développement, la filière volailles de chair bio est en maintien, alors que la filière porcine bio est globalement en réduction de volume.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49013](http://www.abiodoc.com/boutique/49013)  
SYMBIOSE N ° 303, 01/09/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 317-067

## Grand Est : Du blé au pain : une filière pour protéger l'eau

POUPEAU Jean-Martial

Depuis juillet 2019, le Parc Naturel Régional (PNR) de Lorraine pilote le développement d'une filière blé/farine/pain bio, en partenariat avec les acteurs locaux (Bio en Grand Est, la coopérative bio Probiolor, les fédérations départementales des artisans boulangers, etc.). Marion Colnet, animatrice territoriale au PNR, explique que les objectifs initiaux du projet étaient de diversifier les activités des fermes du Parc et de préserver la qualité de l'eau sur les zones de captage d'eau. Parmi la vingtaine de producteurs engagés, certains sont en grandes cultures et d'autres en polyculture-élevage. Créée officiellement en 2022, cette filière locale concerne, pour l'instant, uniquement le blé tendre (45 tonnes de farine produite en 2023), mais pourrait à terme intégrer l'épeautre et le seigle. Le développement de cette filière locale passe par une contractualisation tripartite, entre producteurs, minotiers et boulangers, ainsi que par une communication basée sur une marque : Lor'des champs. Cependant, seuls 4 à 5 boulangers locaux achètent régulièrement de la farine issue de cette filière, notamment à cause des contrats d'exclusivité qui lient la plupart des boulangeries à une unique meunerie.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/49042](http://www.abiodoc.com/boutique/49042)  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 7)

réf. 317-066



## État de la filière lait de chèvre bio et effets de la crise de consommation - Résumé de l'étude - Avril 2024

OSSENI Abdel / BOSSIS Nicole / HERVÉ-QUARTIER Virginie

Après une évolution positive, la consommation de fromages de chèvre biologiques est en baisse depuis 2021, baisse qui s'est accentuée en 2023. Face à ce constat, l'Institut de l'Élevage a réalisé une étude afin d'établir un état des lieux de la filière lait de chèvre bio et de quantifier les conséquences de cette baisse de consommation sur la production. Les volumes collectés ont connu un recul en 2023, avec notamment -8 % d'éleveurs en 2023 par rapport à 2022 (principalement en Nouvelle-Aquitaine, dans un contexte régional particulier). Si le prix du lait de chèvre bio poursuit sa progression, l'écart avec le prix du lait conventionnel se réduit, et les revenus des éleveurs bio - bien que très variables - diminuent. Par ailleurs, les volumes déclassés en conventionnel sont importants (32 % du lait collecté en 2023). Malgré ce contexte morose, la pérennité de cette filière est un enjeu fort pour répondre à la demande, estimée à environ 18,5 millions de litres à l'horizon 2030.

<https://anicap.org/sites/default/files/2024-11/Etat%20de%20la%20fili%C3%A8re%20lait%20de%20ch%C3%A8vre%20bio%20-%20de%202023.pdf>

2024, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 317-081

## Magasin bio 2035, projective minute : Nano-circuits Push

FERNANDEZ Sauveur

Les nano-circuits permettent de faire venir le magasin vers le client, selon le concept de distribution Push. Des formats de distribution sont déjà en émergence, tels que les casiers de retraits, les nano-stores, les petites épiceries de proximité installées dans des communes n'ayant plus de commerces... Les magasins bio s'adaptent également en fournissant des produits aux nano-stores. La livraison à domicile, de plus en plus populaire, a des chances de dépasser le drive, d'ici quelques années. La start-up Picnic en fait sa force, en livrant directement à domicile les courses de ses clients. La livraison de produits alimentaires ou non alimentaires, ainsi que de repas, commandés en ligne, sur les lieux de travail est également en train de se mettre en place. C'est le cas de l'enseigne bio milanaise Erbert, qui livre des repas en entreprise depuis plusieurs années. Il existe également des alternatives, comme les frigos connectés de la start-up Carot, en France, qui propose des plats du jour frais, locaux et de saison issus de restaurants et de traiteurs locaux.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 1 page (p. 33)

réf. 317-031



## Repères économiques

OPTI-MIX / CIRCANA (ex-IRI) / FAVRE Juliette /  
ET AL.

Cette rubrique, composée de 6 articles, dresse les tendances économiques de la filière bio en France sur les deux premiers trimestres de l'année 2024 et son évolution depuis les dernières années. L'inflation recule, par rapport à 2023, et elle est, à présent, inférieure à 2 %. En GMS, si la situation du bio reste préoccupante, l'écart de volume des ventes entre les PGC FLS bio et les PGC FLS conventionnels se réduit. Les PGC FLS bio connaissent une chute des ventes principalement au niveau des enseignes à dominante marque propre (EDMP). Les magasins spécialisés bio connaissent une hausse des ventes, après deux années de décroissance (-2% en 2021 et -12% en 2022), avec une augmentation du chiffre d'affaires de 1% en 2023 et +7,2% au premier semestre 2024. Ce sont principalement l'épicerie salée et sucrée, ainsi que les produits frais qui connaissent une croissance des ventes en réseau bio, par rapport à 2023, tandis que les secteurs de l'hygiène beauté et des compléments alimentaires continuent d'être en baisse. Du côté du commerce équitable, où 80 % des produits sont également bio, les ventes sont en hausse de 1,8 % en 2023, par rapport à 2022. L'offre des produits alimentaires équitables a également augmenté de 44 %, entre 2020 et 2023. Les ventes de produits issus du commerce équitable ont majoritairement lieu dans les GMS (à 43,2 %), suivies des boutiques spécialisées bio et/ou commerce équitable (à 24,2 %).

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 8 pages (p. 35-47)  
réf. 317-032

## BioFrais : Un axe bio gourmand qui fait recette

BEAUBATON Christophe

Cet article est une interview de Bertrand Chaveron, directeur général de l'enseigne indépendante BioFrais, composée d'un magasin dans l'Ain et de quatre magasins en Haute-Savoie. L'enseigne, créée en 2008 par un maraîcher, met l'accent sur son offre de produits frais, principalement les fruits et légumes, qui constituent les 2/3 des rayons frais, tandis que l'offre non alimentaire reste réduite et l'épicerie moins développée. Les magasins sont disposés de façon à ce que l'ensemble des rayons soient visibles à 180 ° dès l'entrée, ce qui permet de dynamiser les ventes. Les références de BioFrais ont été réduites à l'arrivée de Bertrand Chaveron, passant de 20 000, tous rayons confondus, à 8 000 références actuellement. Il y a 150 références pour les produits vrac, disponibles préemballés par les salariés afin d'éviter les freins que peuvent représenter le maniement du silo et l'estimation parfois difficile des quantités. La fréquentation des magasins de l'enseigne est en hausse en 2024, par rapport à 2023, avec une forte progression des ventes sur le frais et les fruits et légumes, ainsi qu'une évolution du côté de l'épicerie.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 3 pages (p. 55-59)  
réf. 317-035

## Marchés lait : Une collecte de lait de brebis bio en baisse ; Hausse des fabrications d'ultra-frais au lait bio

REUSSIR PATRE

En conséquence d'une demande réduite en produits bio, la collecte de lait de brebis bio est en baisse en 2023-2024. Elle était de 30 millions de litres entre octobre 2023 et juillet 2024, soit 4% de moins que la campagne précédente. En transformation de lait de brebis bio, les fabrications de fromages frais et autres fromages ont également baissé, représentant respectivement 2 300 t et 1 500 t. En revanche, la production d'ultra-frais (yaourts et laits fermentés) a augmenté de 5%, atteignant 6 960 t.

REUSSIR PATRE N ° 718, 01/11/2024, 1 page (p. 15)  
réf. 317-115



## Sommet de l'Élevage à Cournon : "Notre intérêt est de travailler ensemble"

RIVRY Christine

Comme chaque année, les acteurs des filières biologiques se sont retrouvés à l'occasion du Sommet de l'Élevage, dont l'affluence a battu des records en 2024, avec 120 000 visiteurs. Dans un contexte agricole complexe, marqué par les crises sanitaires, climatiques, ou encore de marché, les filières ont souhaité y réaffirmer leurs choix et leur résilience. A l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'appui technique est essentiel mais toujours en lien avec la structuration des filières et le marché, comme l'explique Rémy Fabre, élu à la Chambre régionale d'agriculture. La filière viandes bio tente de résister aux aléas, malgré des prix qui permettent difficilement de couvrir les coûts de production des éleveurs. La diversification des circuits de commercialisation est une des voies investies par Unebio - qui a fêté ses 20 ans -, avec une augmentation des chiffres d'affaires en boucheries, en magasins spécialisés et en RHD.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49124>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 317-083

## Natexpo, salon international des produits bio : "Renforcer les liens entre l'amont et l'aval"

RIVRY Christine

Les 23 et 24 septembre 2024, le salon Natexpo s'est tenu à Lyon, comme tous les deux ans, en alternance avec une édition parisienne. Malgré une durée réduite à deux jours, il a accueilli 350 exposants (produits alimentaires, compléments, cosmétiques, hygiène, emballages, etc.). Ce rendez-vous reste l'occasion, pour les groupements de producteurs, les grossistes, les transformateurs et les distributeurs, de rester visibles, d'afficher leurs atouts et de garder un œil avisé sur l'évolution du marché. Parmi les tendances de consommation actuelles, le locavorisme s'affiche comme une voie qui se renforce et qui doit être prise pleinement en compte par les opérateurs des filières biologiques. Autre enjeu au cœur des débats : l'attractivité de l'agriculture biologique, qui doit passer par un juste partage de la valeur de l'amont à l'aval.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49125>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 3 pages (p. 10-12)

réf. 317-084

## Des nouvelles du marché bio : entre espoir et inquiétudes

CATTEAU Magali

Les surfaces agricoles bio, en France, ont montré un recul de 2 % entre 2022 et 2023, en lien avec une crise persistante. Globalement, les indicateurs sont majoritairement négatifs : moins de conversions (quasi moitié moins de producteurs en conversion en 2023 versus 2020), ou encore un marché « atone », qui a certes gagné 5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, en lien avec l'inflation, mais qui a surtout connu des baisses de volumes (ex. part des aliments bio dans les achats des ménages passant de 6 % en 2022 à 5,6 % en 2023). A noter que la distribution généraliste a vu ses ventes de produits bio diminuer en 2023, mais aussi au cours du premier trimestre 2024 (baisse des ventes de produits bio de 5,4 % versus 1er trimestre 2023). Ces baisses concernent toutes les productions et, en particulier, la viande (- 23 % de consommation de viande bio entre 2020 et 2023), les fruits et légumes (baisse des ventes, au 1er trimestre 2024, de - 5 % par rapport à la même période en 2023 et de - 16 % par rapport à la moyenne 2021-2023) ou encore les produits laitiers (baisse de 4,8 % de la collecte en cumul annuel en avril 2024, toutes productions confondues). Dans ce contexte, certains éléments laissent espérer un avenir plus favorable : une reprise du marché bio observée dans une majorité de pays européens et, en France, la stabilisation du chiffre d'affaires bio en 2023, malgré un recul global de 4,7 % des dépenses alimentaires. Cependant, cela reste fragile : les prix sont toujours élevés et la confiance des consommateurs en faveur des produits bio a été ébranlée.

[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=201981](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=201981)

ANALYSES ET PERSPECTIVES N ° 2221, 01/09/2024, 4 pages (p. 1-4)

réf. 317-007



## Salon LTNM - La terre est notre métier - à Retiers : "Partager nos réussites et nos inquiétudes"

RIVRY Christine

Le salon agricole dédié à l'agriculture biologique La terre est notre métier (LTNM) s'est tenu, les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (Ille et Vilaine), comme tous les deux ans. Plus de 8000 visiteurs sont venus à la rencontre des 146 exposants et participer aux conférences, débats et démonstrations. L'occasion pour les acteurs des filières d'échanger sur leurs contraintes respectives, sur la nécessité d'un partage de valeurs équitables, et de renforcer leurs liens de solidarité. Dans un contexte complexe, avec le passage d'une situation d'excédent à un déficit de collecte en très peu de temps, la gestion du marché s'avère, en effet, compliquée pour tous, et de nombreux défis sont encore à relever. Les questions de transmission et d'installation ont également été abordées, de même que la place des femmes dans l'agriculture. Marion Le Bihan, récemment installée en élevage laitier dans les Côtes-d'Armor, témoigne : son installation a pu se concrétiser grâce au portage d'activité par la Ciap 22 et à l'achat des terres qu'elle exploite par Terre de Liens.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49129>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 3 pages (p. 18-20)

réf. 317-085

## Comptoir des Lys : Acteur engagé, pionnier sur le vrac et le réemploi depuis 2009

BIO-LINEAIRES

Depuis 15 ans, Comptoir des Lys est un acteur majeur de la filière vrac, qui propose ses marques de cosmétique – Coslys – et d'entretien – Etamine du Lys – dans le réseau des magasins bio spécialisés. Comptoir des Lys propose son offre dans une grande diversité de formats, avec différents moyens de distribution, afin de s'adapter aux besoins et à ce qui fonctionne le mieux selon le magasin. Les produits vendus en vrac ont une formule identique à celle des produits emballés en rayon, ce qui retire un frein pour les consommateurs, qui auraient pu craindre une différence de qualité. Certains produits sont tout de même modifiés pour être adaptés à la méthode de distribution en vrac. C'est le cas de Denti'freeze, dentifrice vendu en vrac et sorti par Coslys en 2022, qui connaît un grand succès auprès des clients. Les produits vrac des marques Etamine du Lys et Coslys, leaders de leur marché, sont, en moyenne, 30 % moins chers que leur équivalent emballé. L'enjeu est à présent de sensibiliser les non-consommateurs au vrac.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 2 pages (p. 140-141)

réf. 317-038

## Dossier : Grossistes bio : Un secteur résilient et innovant

LEMAIRE Antoine / DUPONCHEL Laura

Les grossistes bio s'engagent toujours plus dans la restauration hors domicile (RHD) et ont ainsi augmenté la part de leurs ventes dans ce domaine de 84%, en moyenne, entre 2021 et 2023. Ce dossier dresse un panorama des grossistes bio en France avec, pour chacun, une présentation de l'entreprise et de ses moyens logistiques, ses points forts, les principaux chiffres, ainsi que la stratégie mise en place pour la RHD. Les entreprises sont classées en trois groupes principaux : - Grossistes généralistes ; - Fabricants-importateurs-grossistes ; - Grossistes spécialistes. Quatre grossistes bio, dont la majorité du chiffre d'affaires de 2023 a été réalisé avec la RHD (Restauration collective publique, restauration collective privée et restauration commerciale), partagent leur vision de l'évolution du bio en RHD.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 29 pages (p. 71-127)

réf. 317-037



## Natracare : Pionnier de la protection féminine écologique depuis 35 ans

BIO-LINEAIRES

Depuis 35 ans, la marque britannique Natracare est pionnière des protections périodiques écoresponsables. Respectueuse de la santé des femmes et de l'environnement, la marque propose des produits composés à 100 % de matières végétales, sans aucune substance chimique ni pesticide, et issus du commerce équitable. Les produits de la marque sont également 100 % compostables. Natracare est, actuellement, la seule marque au monde de protections périodiques à avoir obtenu la certification seedling, fin 2023, pour la compostabilité industrielle de ses produits. La marque, engagée dans la cause anti-plastiques, a défini la première réglementation, au niveau mondial, pour les protections certifiées bio, en 1993, en collaboration avec l'association Soil. Du côté des protections périodiques conventionnelles, une étude récente démontre qu'un paquet de serviettes périodiques équivaut à 5 sachets en plastique, en moyenne. Sachant qu'une femme utilise environ 11 000 protections périodiques au cours de sa vie, les quantités de déchets plastiques engendrées sont considérables. Natracare compte, aujourd'hui, 29 références, majoritairement axées sur la protection féminine.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 2 pages (p. 142-143)

réf. 317-039

## La note de conjoncture "fruits à pépins bio"

PLUMECOCQ Inès

Co-construite à partir des échanges entre arboriculteurs biologiques - réunis au sein du réseau FNAB - et organisations économiques de producteurs bio, cette note de conjoncture fait le point sur le marché des fruits à pépins bio pour la campagne 2023/2024 et pour le lancement de la campagne 2024/2025. En 2023, la baisse des volumes, d'un côté, et l'inflation sur les prix, de l'autre, a conduit à un marché alimentaire biologique de même niveau qu'en 2022. Les surfaces cultivées en fruits bio ont connu un ralentissement des conversions entre 2022 et 2023 (-1,5 %). En pommes de table et pommes à cidre, les baisses de surfaces certifiées sont respectivement de : -15 et -13 %. Du côté des prix, bien qu'en hausse en 2024, ils ne permettent toujours pas de compenser les hausses de charges subies par les arboriculteurs. En poires, une demande toujours supérieure à l'offre a permis de maintenir les prix. Pour 2025, cette question du maintien des prix est un enjeu fort.

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/12/Note-Conjoncture-fruits-a-pepins-FNAB-2024-2025-2.pdf>

LES NOTES DE CONJONCTURE FNAB - ARBORICULTURE N °  
Décembre 2024, 01/12/2024, 8 pages (p. 1-8)

réf. 317-088



## La distribution surmarge-t-elle les produits biologiques ?

CATTEAU Magali

Depuis 2021, le marché des produits biologiques est à la baisse. Dans ce contexte, les acteurs de la grande distribution se font reprocher d'appliquer des marges trop élevées, se répercutant sur les prix, et induisant une baisse de la consommation. Cet article vise à décrypter cette situation, ses tenants et ses aboutissants. La marge réalisée par la grande distribution sur les produits biologiques est effectivement plus élevée que pour les produits conventionnels, comme l'ont montré des études de l'UFC-Que Choisir en 2017 et 2019. Ce fut aussi le cas en 2023, année pendant laquelle la grande distribution a revu ses marges à la hausse pour compenser des prix de la matière première agricole plus élevés en 2022. Les résultats du rapport 2024 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) pour les fruits et légumes, le lait et le beurre bio sont présentés. En conclusion, il apparaît que les variations de marges de la grande distribution sont fortement liées à des stratégies pluriannuelles, visant à compenser, d'une année sur l'autre, la fluctuation des prix des matières premières agricoles. Aussi, dans cette analyse, une conclusion avisée sur le rôle de la grande distribution reste difficile à apporter.

[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc/num.php?explnum\\_id=212358](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc/num.php?explnum_id=212358)

ANALYSES ET PERSPECTIVES N ° 2405, 01/11/2024, 5 pages (p. 1-5)

réf. 317-089

## Pimpant : Des poudres à reconstituer efficaces et écologiques

BIO-LINEAIRES

La marque familiale Pimpant, créée par Karline et Baptiste Hamain, propose 70 références de solutions en poudre à reconstituer, destinées à l'hygiène ou à l'entretien de la maison. Les produits de la marque, emballés sous sachet papier, sont des alternatives écologiques et rechargeables aux produits vendus dans des contenants en plastique à usage unique. L'entreprise est passée du statut de marque à celui d'industriel en 2024. Les solutions en poudre permettent le stockage sur des surfaces moins importantes que celles nécessaires pour une production liquide : la production en poudre sur une surface de 1500 m<sup>2</sup> équivaut à la production liquide d'une usine de 10 000 m<sup>2</sup>. L'usine de la marque consomme peu d'eau, de par la nature des produits, et les machines sont nettoyées à l'air comprimé. De plus, Pimpant privilégie des ingrédients provenant d'Europe et de plus en plus de France, à l'exception de certaines matières venant du Japon. Les emballages et contenants, en papier ou en verre, sont tous fabriqués en France. 90 % des ventes se font, aujourd'hui, sur internet, avec près de 120 000 clients en e-commerce, en 3 ans d'existence. Pimpant propose aussi ses produits dans quelques enseignes bio, notamment dans les magasins bio à proximité de l'usine, ainsi qu'en pharmacies.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 2 pages (p. 144-145)

réf. 317-040



## QUALITÉ

### How does finishing duration on lucerne pasture influence the muscle and fat spectro-colorimetric properties and dorsal fat firmness in lambs?

*Quelle est l'influence de la durée de finition avec un pâturage de luzerne sur les propriétés spectro-colorimétriques du muscle et du gras et sur la fermeté du gras dorsal chez les agneaux ? (Anglais)*

PRACHE S. / GRAULET B. / REY-CADILHAC L.

Il existe un certain nombre de différences concernant la qualité de la viande et de la carcasse entre les agneaux élevés au pâturage et les agneaux élevés au concentré, qui peuvent être utilisées pour retracer le régime alimentaire de ces agneaux. Cependant, la mesure dans laquelle ces différences sont modulées par la durée de finition au pâturage n'est pas connue. Dans cette étude, des chercheurs Inrae ont étudié ces différences (changements dans les propriétés spectro-colorimétriques du muscle longissimus thoracis et du gras lombaire, ainsi que fermeté du gras dorsal), chez des agneaux passés d'un régime à base de concentrés en stabulation à un pâturage de luzerne pendant différentes durées (0, 21, 42, 63 jours) avant l'abattage. L'essai a porté sur un total de 141 agneaux (Unité expérimentale Herbipôle, Puy-de-Dôme), au cours de deux années successives. La graisse dorsale était plus ferme chez les agneaux finis au pâturage de luzerne, même pour la durée de finition la plus courte (21 jours), la différence étant d'importance commerciale. La couleur de la graisse dorsale et la teneur en caroténoïdes ont montré des changements à 21 jours sur les pâturages de luzerne, mais n'ont pas changé davantage pour les durées de pâturage plus longues. En revanche, la clarté du gras périnéal, le jaunissement, la chromie et la teneur en caroténoïdes ont montré des changements à 21 jours de pâturage de luzerne et ont augmenté de manière cohérente avec la durée de finition sur du pâturage de luzerne. Bien que ces changements dans les propriétés spectro-colorimétriques de la graisse ne soient pas ou peu visibles à l'œil nu, ils pourraient être intéressants pour authentifier la durée du pâturage de luzerne. La rougeur des muscles a augmenté de manière cohérente avec la durée du pâturage de luzerne, le changement devenant significatif (visible à l'œil nu) à partir de 42 jours.

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2024.101361>

ANIMAL N ° Vol. 18, n ° 12, 01/12/2024, 9 pages (p. 1-9)

réf. 317-005

### An Apple a Day: Which Bacteria Do We Eat With Organic and Conventional Apples?

*Une pomme par jour : Quelles bactéries mangeons-nous avec des pommes biologiques et conventionnelles ? (Anglais)*

WASSERMANN Birgit / MÜLLER Henry / BERG Gabriele

Les pommes sont parmi les fruits les plus consommés dans le monde. Cependant, cette consommation amène à ingérer de nombreux micro-organismes (bactéries, virus, parasites et champignons non pathogènes) qui vont rejoindre le microbiote intestinal. Des chercheurs autrichiens ont étudié le microbiome de la pomme pour détecter les différences entre les tissus et l'impact de la conduite biologique (un verger conduit en agriculture biodynamique dans cet essai) ou conventionnelle, par une approche combinée de plusieurs analyses (amplicons du gène de l'ARNr 16S, microscopie confocale à balayage laser...). Chaque pomme contient différents tissus (tige, pelure, pulpe du fruit, pépins et calice), qui ont été colonisés par des communautés bactériennes distinctes. Les résultats ont montré que la pulpe du fruit et les pépins étaient des points chauds pour les bactéries, tandis que la peau était moins colonisée. Les abondances de micro-organismes n'ont pas été influencées par les pratiques culturales, mais les chercheurs ont constaté une forte réduction de la diversité et de l'homogénéité bactériennes dans les pommes gérées de manière conventionnelle. En outre, malgré une structure générale similaire, des changements significatifs de près de 40 % des genres et des ordres bactériens ont été observés. Parmi eux, des bactéries connues pour leurs effets négatifs sur la santé se sont révélées plus importantes dans les pommes gérées de manière conventionnelle. A l'inverse, l'étude suggère que la conduite biodynamique permet la formation d'une communauté de micro-organismes stable et bénéfique. Ces résultats montrent que la consommation d'une pomme amène à ingérer environ 100 millions de cellules bactériennes. Bien que cette quantité soit la même, la composition bactérienne est significativement différente dans les pommes produites de manière conventionnelle et biologique (biodynamique dans l'essai).

<https://www.frontiersin.org/journals/microbiology/articles/10.3389/fmicb.2019.01629/full#refer1>

FRONTIERS IN MICROBIOLOGY N ° Volume 10, 01/07/2019, 13 pages (p. 1-13)

réf. 317-069



## Dossier : La qualité du lait

MAFFRE Julia / RINGARD Aurélie /  
COUVIDOUX Christophe / ET AL.

Dans ce dossier, des salariés et des adhérents de Biolait abordent la qualité du lait en bio. Julia Maffre, conseillère technique Biolait, expose un historique des méthodes et des critères d'évaluation de la qualité du lait. Aurélie Ringard, chargée de projets Démarche Qualité Biolait, analyse l'impact des grilles de paiement qualité sur la production laitière. Lynda et Pascal Renaudin, de l'EARL Vert-Lait-Prés (35), commercialisent, en vente directe, du lait cru, depuis 15 ans. Elise et Vincent Plauchut, du Gaec Champs'Or (05), travaillent la qualité de leur lait, de la flore des prairies jusqu'aux pratiques de traite. Christophe Couvidoux, dans le 87, a observé une amélioration de la lipolyse de son lait depuis qu'il est passé en monotraite. Au Gaec des Deux Moitiés (53), Marie-Hélène et Vincent Demoitié transforment 300 000 l/an de lait cru en fromages pour de la vente en circuits courts. Dalila Berritane et Stanislas Rault, de la Ferme de l'Instière (61), gèrent une petite ferme autonome (15 vaches laitières) pour produire du camembert au lait cru. Benjamin Delalot, du Gaec Ferme de la Fontenelle (88), présente l'impact des germes sur le processus de production et sur la qualité du lait. Au Gaec Ferme de l'III (68), Anne-Catherine et Frédéric Tritsch suivent attentivement les germes de leur lait malgré la pasteurisation. La famille André, du Gaec André Sabatier (15), explique comment produire un lait de qualité tout en utilisant des fourrages fermentés.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 116, 01/09/2024, 18 pages (p. 4-21)  
réf. 317-110

## STATISTIQUES

### L'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine : Chiffres 2023 et tendances 2024

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE (ORAB) EN NOUVELLE-AQUITAINE

Fin 2023, 9 057 fermes étaient engagées en bio en Nouvelle-Aquitaine, soit 14,1 % des exploitations de la région. 9,1 % des surfaces agricoles de la région étaient cultivées en agriculture biologique. Ce document présente, pour la région Nouvelle-Aquitaine et pour chaque production végétale (filière céréales, oléagineux et protéagineux ; filière fruits ; filière légumes ; filière PPAM ; filière vins et spiritueux) et animale (filière viande bovine ; filière viande ovine ; filière viande porcine ; filière poulet de chair ; filière œufs ; filière lait de vache ; filière lait de chèvre ; filière lait de brebis ; filière apicole) : les chiffres ; les faits marquants ; le bilan du marché en 2023 ; les tendances du marché en 2024 ; les perspectives de développement de la filière. Ces informations sont complétées par deux listes concernant les conseillers en charge de la production (par département) et ceux en charge des filières (par production).

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC\\_ORAB\\_2023-2024\\_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC_ORAB_2023-2024_web.pdf)

2024, 79 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 317-042

## SANTÉ

### L'homéopathie, ça marche !

VIALARD François

Complémentaires de la médecine allopathique, les thérapies parallèles, dont l'homéopathie, peuvent se révéler une aide précieuse pour la santé. Dans cet ouvrage, des patients partagent leur appréciation des traitements homéopathiques dont ils ont bénéficié. Une réussite qui dépend étroitement des prescriptions adaptées à chaque cas particulier. François Vialard, homéopathe depuis 30 ans, témoigne des solutions apportées par une discipline qui met la spécificité individuelle au cœur du diagnostic.

2024, 64 p., éd. LES ÉDITIONS DU PANTHÉON

réf. 317-027



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

#### Les yeux de la terre

LEDREUX Amandine

Alexis Chevallier est polyculteur-éleveur bio à la Ferme de Caric, dans le Finistère. Il gère un verger diversifié (20 variétés de pommiers, 7 variétés de poiriers, des kiwiers et des cognassiers), une soixantaine de ruches et un petit atelier de bovins viande. Sur la ferme, de nombreux aménagements sont favorables à l'installation d'une biodiversité fonctionnelle : un refuge à chauves-souris, des nichoirs à oiseaux, des bandes fleuries, etc. Plusieurs espaces sont laissés sauvages, notamment des vieux arbres, des tas de pierres, des haies, etc. Il a observé le retour de nombreux animaux sur sa ferme : des tourterelles des bois, des blaireaux, des chevreuils, etc. Il s'est engagé également auprès de l'association Paysans de Nature.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49012>  
SYMBIOSE N ° 303, 01/09/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 317-065

#### Prévenir et maîtriser les risques liés à la présence de pesticides et de leurs métabolites dans l'eau destinée à la consommation humaine : Tome 1 – Synthèse

FOURCADE Maryse / GERVAIS Valérie / SIMON-DELAVELLE Frédérique / ET AL.

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable et l'Inspection générale des affaires sociales se sont vu confier une mission portant sur la gestion des non-conformités de substances phytosanitaires et de leurs métabolites dans l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH). La mission a constaté que la surveillance réalisée par les Agences de l'eau et les contrôles sanitaires menés par les Agences régionales de santé (ARS) révèlent des concentrations élevées de pesticides et de métabolites dans les eaux brutes et dans les eaux distribuées, notamment sur trois métabolites : la chloridazone desphényl, la chloridazone méthyl-desphényl et le chlorothalonil R471811. S'agissant des eaux brutes, les concentrations élevées de chloridazone desphényl concernent plus particulièrement des départements situés dans la moitié nord de la France, dans des zones de culture de la betterave. S'agissant des eaux distribuées, sur les années 2023-2024, les résultats confirment ce qui est observé déjà au niveau des eaux brutes. Pour la chloridazone desphényl, par exemple, un quart des départements, situés dans la partie nord de la France, connaissent des dépassements de la limite réglementaire de 0,1 µg/l. La mission formule plusieurs recommandations et considère qu'il faudrait renforcer l'accompagnement de l'évolution des pratiques, en valorisant davantage l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captages et en concentrant les moyens consacrés à la réduction des pollutions par les pesticides sur les mesures les plus efficaces : conversion à l'agriculture biologique, cultures à bas niveaux d'intrants, paiements pour services environnementaux spécifiques eau en systèmes de grandes cultures, infrastructures agroécologiques, actions foncières dans les périmètres de protection rapprochée des captages, actions d'animation et de conseil aux agriculteurs.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/145932>  
2024, 586 p., éd. INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS) / INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IGEDD)

réf. 317-001



## Flufénacet : Un herbicide à interdire et vite : Générations Futures alerte sur un herbicide perturbateur endocrinien et polluant des eaux

GÉNÉRATIONS FUTURES

Le flufénacet, herbicide appartenant à la famille chimique des PFAS (polluants éternels), est l'un des herbicides les plus utilisés en France et en Europe. Son autorisation au niveau européen a expiré le 31 décembre 2013 et a, depuis cette date, fait l'objet de 9 procédures de prolongation en attendant que son évaluation soit finalisée. En septembre 2024, avec plus de 11 ans de retard, l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a finalement publié ses conclusions dans lesquelles elle stipule, entre autres problèmes, que le flufénacet est un perturbateur endocrinien. L'évaluation de l'EFSA montre également que l'usage du flufénacet conduit à des concentrations inacceptables en TFA, un de ses métabolites, dans les eaux souterraines, laissant envisager des taux records de non-conformité de l'eau si le TFA était intégré au contrôle sanitaire de l'eau potable, ce qui devrait se produire après le classement du flufénacet en perturbateur endocrinien. Le flufénacet est aussi très toxique pour les milieux aquatiques, en particulier pour les algues et les plantes aquatiques. Dans ce rapport, l'association Générations Futures reprend ces éléments et explique pourquoi elle se mobilise pour faire interdire le flufénacet au niveau européen et pour faire retirer du marché français tous les produits à base de flufénacet.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/11/rapport-flufenacet-tfa.pdf>  
2024, 14 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 317-003

## Un nouveau rapport sur les externalités de la bio

GOUJON Mélanie

L'ITAB et INRAE ont publié, en 2024, une étude sur les externalités de l'agriculture biologique, à partir d'une large bibliographie scientifique. En plus du sol, de la biodiversité et de la santé humaine, cette étude évalue l'impact de la bio sur l'atténuation du changement climatique. Pour cela, 125 références scientifiques traitant du climat ont été analysées. Le changement climatique actuel (+1,1 °C, en moyenne, sur Terre) est causé par des gaz à effet de serre (GES). En France, l'agriculture est le deuxième secteur producteur de GES, à hauteur de 20% des émissions totales, principalement via l'émission de méthane (CH<sub>4</sub> : 56% des émissions agricoles) et de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O : 29% des émissions agricoles). En bio, les doses d'engrais azotés sont réduites, avec plus d'intercultures et de légumineuses, diminuant les émissions de N<sub>2</sub>O. De plus, les rations étant plus fourragères, la teneur en azote des urines est moins importante en bio dans les déjections animales. A une échelle plus globale, la bio tend à émettre moins de GES que le conventionnel : dans 82% des études comparatives, les émissions en bio sont réduites de 50%, par unité de surface. En élevage, les écarts sont moins importants : -20% en bovins lait, -10% en bovins viande. Les études comparatives d'émissions par unité produite (litre de lait, kg de céréale, etc.) montrent également des réductions d'émissions en bio pour les cultures, mais des résultats plus mitigés en élevage : favorables en bovins viande, équivalents en bovins lait, défavorables en monogastriques. A contrario, l'agriculture peut participer à fixer du carbone dans les sols, ce qui réduit la quantité de GES dans l'atmosphère. Le stockage de carbone dans le sol est supérieur sur des parcelles bio que sur des parcelles équivalentes conventionnelles, grâce à des pratiques agroécologiques plus souvent utilisées en bio : couverture du sol, agroforesterie, etc. Au niveau des consommateurs bio, leur empreinte carbone est plus faible que ceux qui n'en consomment jamais, principalement grâce à leur régime plus végétalisé.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/226\\_chambre\\_dagriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_114\\_202410.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_114_202410.pdf)  
TECHNI BIO N ° 114, 01/10/2024, 2 pages (p. 4-5)

réf. 317-073



## Extrêmes climatiques, les crises s'enchaînent et acculent les agriculteurs

CONSEQUENCES

Depuis plusieurs années, à cause du changement climatique d'origine humaine, une succession de crises climatiques (sécheresses de 2022 et début 2023, inondations au printemps 2024, tempête Kirk en octobre 2024, etc.) fait baisser les rendements agricoles, augmente les coûts et rend l'adaptation de plus en plus difficile. L'association Conséquences a analysé ces crises à répétition et leurs conséquences. L'agroclimatologue Serge Zaka et plusieurs agriculteurs témoignent, dont, entre autres, Olivier Chaloché, agriculteur bio dans le Loiret, et Karine et Nicolas Beauregard, viticulteurs bio dans l'Aude. Les précipitations extrêmes sont amplifiées par le changement climatique (+ 20% de pluies). Ces extrêmes climatiques humides, secs, chauds, etc. et leurs répétitions complexifient le métier d'agriculteur. Le modèle d'assurance récolte actuel n'est pas adapté et favorise les grandes exploitations et la monoculture. L'adaptation au changement climatique exige notamment de la diversification, des sols plus vivants et recouverts. Les chocs climatiques à répétition réduisent les marges des agriculteurs, qui se sentent seuls face à un risque récurrent. En complément, un sondage a été diffusé, en octobre 2024, auprès d'agriculteurs français (Sondage Elabe-Véolia). En majorité conscients de la réalité du changement climatique, les agriculteurs sont 67% à estimer que les coûts des dégâts provoqués par le changement climatique seront plus importants que les investissements nécessaires à la transition écologique. 78% des agriculteurs peinent à vivre de leur métier, se retrouvant pris entre la nécessité d'agir et le besoin de maintenir la rentabilité de leurs exploitations.

[https://consequences-france.org/wp-content/uploads/2024/10/ Crise-climatique-agricole\\_octobre2024.pdf](https://consequences-france.org/wp-content/uploads/2024/10/ Crise-climatique-agricole_octobre2024.pdf)  
2024, 15 p., éd. CONSEQUENCES

réf. 317-080

## Dossier spécial : Impacts et services environnementaux de l'élevage : Eau et biodiversité

DEMARCO François / LE PROVOST Gaëtane /  
POTTIER Julien / ET AL.

Ce dossier traite des impacts et des services environnementaux de l'élevage sur la biodiversité et sur l'eau. Le premier article est un article d'opinion introduisant l'importance des prairies et de l'élevage dans la transition agricole et alimentaire actuelle. Le deuxième article est une synthèse qui détaille les services écosystémiques des prairies et leur intérêt pour la biodiversité. Un troisième article s'intéresse au rôle des prairies permanentes face au changement climatique, dans le Massif central. Est abordé également l'impact de la fertilisation sur la qualité des prairies de fauche de basse et moyenne altitude. Un article scientifique analyse la valorisation de ressources atypiques (végétation spontanée, formations ligneuses, etc.), au sein de 4 exploitations bovines de l'Ouest français. Un autre point revient sur l'intérêt des prairies pour la qualité de l'eau, en fonction des méthodes de gestion des prairies (chargement, présence de haies, etc.). Un article technique décrit les besoins en eau des plantes fourragères et leur réponse à l'irrigation. Pour finir, le label Terres de Sources est présenté : il s'agit d'un label territorial qui rémunère les services environnementaux des agriculteurs pour l'eau, dans le bassin Rennais.

FOURRAGES N ° 258, 01/06/2024, 89 pages (p. 39-127)

réf. 317-117



## TFA: The 'Forever Chemical' in European Mineral Waters

PESTICIDE ACTION NETWORK

Le TFA est un produit chimique petit, mobile et soluble dans l'eau qui ne se dégrade pas dans la nature, d'où sa qualification de « polluant éternel ». Il appartient au groupe des SPFA (substances per- et polyfluoroalkylées) (PFAS en anglais). Il s'agit d'un produit de dégradation stable de nombreux autres SPFA et il est issu, en particulier, de la dégradation de pesticides agricoles ou des gaz fluorés (gaz F) provenant des technologies de réfrigération. Récemment, la diffusion de ce polluant éternel dans l'environnement a considérablement augmenté, dans les eaux de pluie, les rivières, le sol, l'eau du robinet, etc. Entre mai et juin 2024, des ONG environnementales, fédérées par PAN Europe, ont analysé 19 eaux minérales, dans l'UE. Dans 7 cas, la contamination par le TFA dépasse la valeur limite de l'eau potable pour les métabolites de pesticides concernés, qui est de 0,1 µg/l (100 ng/l). Dans un cas, la limite supérieure pour les PFAS totaux (« total PFAS ») de 0,5 µg/l (500 ng/l), proposée dans la directive européenne sur l'eau potable, est également dépassée. Ces résultats ont été confirmés par des analyses effectuées à l'automne 2024. En conséquence, PAN Europe demande une large sensibilisation du public au problème des TFA, afin de mettre en œuvre les interdictions urgentes des pesticides SPFA, des gaz F, et d'autres substances précurseurs de TFA du groupe SPFA.

[https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/briefings/03122024\\_TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/briefings/03122024_TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf)  
2024, 4 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE) / GLOBAL 2000

réf. 317-118

## L'extraction du cuivre par les plantes encore à creuser

DELBECQUE Xavier

Certaines plantes ont la capacité d'extraire le cuivre présent dans les sols, puis de le stocker dans leurs cellules. C'est la phytoremédiation ou phytoextraction. Plusieurs recherches ont été conduites afin de quantifier l'efficacité de cette méthode pour dépolluer les sols, notamment en viticulture. Les résultats obtenus vont de 100 gr à 3 kg par hectare et par an de cuivre ainsi extrait.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 317-087

## AléaPluie : prévisions météo probabilistes

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

AléaPluie est un outil de prévision météo, adapté pour les prévisions de 7 à 15 jours. Cet outil se base sur le modèle ECMWF (modèle européen), qui comporte 50 scénarios. Ces prévisions restent uniquement des probabilités, les orages étant, par exemple, particulièrement difficiles à prévoir. Pour des prévisions à échéance plus courte (moins de 7 jours), il est plutôt conseillé le modèle Arome, de Météo-France.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC\\_AB\\_BULLETIN\\_CHARDON\\_ALEAPLUIE\\_AOUT\\_2023.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC_AB_BULLETIN_CHARDON_ALEAPLUIE_AOUT_2023.pdf)  
BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 24, 01/08/2023, 1 page (p. 5)  
réf. 317-122

## AGRICULTURE DURABLE

### S'installer en élevage ovin lait avec transformation à la ferme : quelques repères économiques

COATMELEC Hélène

Depuis 2017, en partenariat avec le Cedapa et le Réseau Civam, un groupe de travail de 12 éleveurs et éleveuses élabore des références technico-économiques en ovins lait herbagers avec transformation à la ferme. Les résultats comptables de 5 fermes bretonnes, en 2022, ont été analysés pour caractériser une ferme ovine laitière de référence. Une ferme type moyenne comprend 44 ha (dont 80% en herbe), 2,7 UTH (dont 2,2 UTH associés) et un cheptel de 80 brebis. En moyenne, la production annuelle de lait est de 302 litres par brebis, dont 77% sont transformés. Les produits sont diversifiés : fromages, yaourts, lait frais, etc. Le produit moyen est de 589 €/100 litres de lait, pour une charge globale moyenne de 155 €/100 litres, soit une marge brute de 434 €/100 litres. Les charges sont partagées entre les frais de fromagerie/abattage/commercialisation (79 €) et les frais d'élevage (76 €). L'EBE moyen atteint 28 481€/UTH associé, quand le revenu est, en moyenne, de 16 922€/UTH associé.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49027>  
ECHO DU CEDAPA (L) N ° 174, 01/09/2024, 1 page (p. 5)  
réf. 317-058



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### ■ Pépinière SebTan : Le goût des fruits

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Cécile Troux et Sébastien Tan ont fondé la pépinière SebTan en 2014, avant de la déménager à côté d'Albi (Tarn), en 2021. Après avoir passé des années à présenter leur production, lors de foires et de fêtes des plantes, à travers la France, ils ont décidé de se concentrer sur la transmission de leur savoir et de leur passion aux jardiniers débutants et confirmés, par le biais de visites guidées de leur pépinière et du jardin-forêt de Cécile qui se situe à côté, ainsi que par des stages à thèmes sur les greffes, la découverte des agrumes, les espèces exotiques... Une nouvelle prestation sera proposée à partir de 2025 : les deux pépiniéristes vont assister les particuliers à créer leur jardin, en les aidant à choisir des espèces, l'aménagement de l'espace et à mettre en marche un projet viable.

QUATRE SAISONS (LES) N° 269, 01/11/2024, 4 pages (p. 64-67)  
réf. 317-024

### ■ Crise agricole, et Terre de Liens dans tout ça ?

CHEMINS DE TERRE

La crise agricole de début 2024 a entraîné de nombreuses manifestations et a eu un impact médiatique et politique important. Trois agriculteurs Terre de Liens expriment leurs ressentis sur cette crise. Etienne Christoffel, éleveur bio de vaches laitières dans le Bas-Rhin, met en avant une crise des prix importante, liée à un marché saturé en bio, mais estime également que la crise climatique ne peut pas être réglée sans remettre en cause le modèle agricole dominant. Nino Fillos, du GAEC bio de Salelles dans l'Aveyron, estime que la FNSEA et la Coordination rurale ne représentent pas l'ensemble des paysans et paysannes et, au contraire, défendent plutôt les intérêts de l'agro-industrie, dont les marges se maintiennent en défaveur de celles des paysans et paysannes. Steven Le Gall, éleveur au sein de la ferme collective du Méot, dans le Finistère, souligne le manque de soutien en faveur de la paysannerie de la part des politiques publiques, en particulier par rapport aux aides PAC. L'augmentation du prix de l'énergie et de la transformation l'a poussé à se tourner vers les circuits longs plutôt que vers la vente directe. Selon Terre de Liens, le remaniement de la Loi d'Orientation Agricole en réponse aux manifestations se fait au détriment de la protection de l'environnement. Astrid Bouchedor, de Terre de Liens, explique que le nouveau guichet d'accompagnement des jeunes agriculteurs et agricultrices, France Service, ne favorise pas suffisamment les projets alternatifs. Tanguy Martin, de Terre de Liens, appelle à une remodelisation des aides PAC, pour rééquilibrer les revenus entre agriculteurs. Matthieu de Cointet, de la Fondation Terre de Liens, observe, quant à lui, un manque de promotion de la bio qui a provoqué une diminution de la SAU bio en 2023. Il appelle à une meilleure communication en faveur de la bio, notamment face à des labels concurrents (haute valeur environnementale, zéro résidu de pesticide, etc.).

CHEMINS DE TERRE N° 17, 22/09/2024, 7 pages (p. 9-15)

réf. 317-054



## Olivier Martet : en quête de retour (communal) à la terre

CHEMINS DE TERRE

A Blainville-sur-l'Eau, en Meurthe-et-Moselle, la municipalité met à disposition 5 ha de SAU pour le GESSL INES, une structure maraîchère d'insertion professionnelle. Le maire, Olivier Martet, explique qu'il cherche à créer une dynamique locale nourricière, respectueuse de l'environnement et créatrice de lien social. Pour cela, la municipalité a choisi de protéger du foncier en le statuant en terre agricole et en le préemptant au besoin, afin de réinstaller des activités agricoles locales. Cette initiative est soutenue par Terre de Liens Lorraine et par le Plan Alimentaire Territorial de Nancy Sud Lorraine.

CHEMINS DE TERRE N° 17, 22/09/2024, 4 pages (p. 16-19)  
réf. 317-055

## Mémoire d'apprentissage : Quelle est la faisabilité technique, juridique, environnementale et économique de la mise en place d'un atelier pédagogique en prenant en compte les différentes attentes ?

MARTEL Amélie

Dans le cadre d'un apprentissage en Licence professionnelle ABcd, Amélie Martel a effectué une étude de projet au sein de l'ISVT (Institut des sciences de la vie et de la terre), établissement scolaire agricole en bio de Vals-près-le-Puy (43). Le projet consiste en l'aménagement de parcelles agricoles, actuellement en friche, à proximité de l'établissement. L'objectif principal de l'aménagement est de créer un outil pédagogique, en agriculture biologique, pour les élèves de l'établissement. Un diagnostic a été effectué sur place : opportunités agronomiques, cadre réglementaire, besoins pédagogiques, budget et moyens disponibles, etc. Plusieurs pistes de réflexion sont proposées : mise en place d'un système viticole et/ou maraîcher, voire production de PPAM, création d'un sentier pédagogique et paysager, maintien d'une zone naturelle, etc.

2024, 68 p., éd. UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE / VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

réf. 317-102

## La Cuma Chermarais bio : une Cuma pionnière en France pour le maraîchage diversifié

GUESSOUS Marina

Dans le département du Cher, depuis 2020, la Cuma Chermarais est dédiée au maraîchage diversifié bio. Elle regroupe une trentaine de maraîcher.ères et comporte 26 équipements. Si les Cuma maraîchères bio sont rares en France, la Cuma Chermarais prend de l'ampleur en ayant doublé son effectif en 3 ans. Les équipements et matériels sont diversifiés (herse rotative, décompacteur, désherbeur thermique, épandeur, etc.) et de petite taille, pour être facilement transportés en fourgon ou en remorque routière. L'organisation de la Cuma est assez souple et légère : le matériel est entreposé chez le dernier utilisateur, les réservations se font par sms, etc. Pour s'engager sur l'utilisation d'un matériel, l'adhérent.e achète des parts sociales, au prorata de son volume d'utilisation (en m<sup>2</sup>, en général), ce qui l'engage pour au moins 5 ans. Chaque année, les adhérent.es engagé.es paient les charges d'utilisation, de réparation et de gestion du matériel concerné, en moyenne de 750 € dans cette Cuma. Au niveau économique, Thomas Sergent, adhérent de la Cuma, donne, pour exemple, l'utilisation d'un épandeur à fumier : ce matériel coûte, neuf, 6 500 € (2 600 € d'occasion), mais revient à 480 € en passant par la Cuma, pour un usage sur 2500 m<sup>2</sup> pendant 5 ans. Les nouveaux utilisateurs ou utilisatrices peuvent tester le matériel avant de s'engager et des démonstrations et des ateliers sont organisés annuellement. La Cuma permet aussi de mutualiser certains chantiers : la motteuse est en poste fixe, ce qui oblige les maraîcher.ères à travailler ensemble le même jour, et la Cuma formalise une « banque de travail », qui permet de réguler les entraides. A terme, la Cuma pourrait également permettre de mutualiser les étapes de transformation et de distribution.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 36, 01/07/2024, 5 pages (p. 5-9)  
réf. 317-104



## Du champ à la table : vendre ses légumes à des restaurateur.ice.s

CARRIÇO Eva

Thomas Leroux est maraîcher bio, en Indre-et-Loire. Il cultive 3 000 m<sup>2</sup> en plein champ et 750 m<sup>2</sup> sous abris. 50% de son chiffre d'affaires est réalisé auprès d'un restaurateur étoilé local. Thomas a construit une relation privilégiée avec ce restaurateur : celui-ci ne se fournit en légumes que chez lui et achète, chaque semaine, pour environ 500 € de légumes. Certains légumes sont produits uniquement pour le restaurant, qui commande spécifiquement certaines variétés. Tom Rial, dans l'Orne, est maraîcher bio et emploie 6 ETP. La ferme comprend 1 ha de cultures, dont 2 500 m<sup>2</sup> sous abris. 65% du chiffre d'affaires provient des ventes à des restaurateur.ice.s. Tom a dû démarcher ces restaurants, habitués aux grossistes. Si les débouchés sont intéressants, la gestion des commandes (liste des légumes disponibles, facturation, livraison, etc.) est chronophage. Pour ce type de valorisation, les deux maraîchers mettent en avant la qualité de leurs produits (fraîcheur, goût, esthétique, diversité, etc.), mais également l'importance du lien humain avec les restaurateur.ice.s : des visites des fermes et des restaurants entre partenaires sont organisées régulièrement.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 36, 01/07/2024, 1 page (p. 19)  
réf. 317-109

## Transmission : La reprise de la ferme du Haut Chêne, une initiative collective inspirante

DEREIX Florian / HENAFF Louise

Florian Dereix a repris, en 2022, la ferme bio du Haut Chêne, dans l'Orne. La ferme comprend 60 ha de SAU, dont 54 ha en herbe, pour un troupeau laitier de 55 vaches (Normandes, Jersiaises, Prim'Holstein). Non issu du milieu agricole, Florian a décidé de créer une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Cette société est propriétaire des terres et des bâtiments (407 000 €) et fonctionne grâce à l'achat de parts sociales par 128 sociétaires locaux. Florian est, quant à lui, gérant de l'EARL agricole qui exploite les terres de la SCIC. Ce système évite d'investir seul dans un projet agricole et permet de diminuer la spéculation foncière.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49108>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 116, 01/09/2024, 2 pages (p. 24-25)  
réf. 317-111

## Nouvelle-Aquitaine : Une ferme plus agroécologique pour mieux la transmettre

COURGEAU Laure

Entre 2019 et 2023, 9 agriculteurs du Civam de la Vienne ont travaillé collectivement sur la transmission de leurs fermes, dans le cadre d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental). Le groupe a appris, notamment, à mieux communiquer et échanger avec les potentiels repreneurs : portes ouvertes, rédaction de fiches présentant les pratiques agroécologiques des fermes, accompagnement des repreneurs auprès des banques, etc. Le groupe envisage de monter une formation à destination des porteurs de projet.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110, 01/10/2024, 1 page (p. 2)

réf. 317-125

## Genre en milieu rural : Plus de femmes en agriculture : dégenrons l'installation

GRANDSERRE Johanna / PRIOUX Sixtine

Le projet Dégenrons, porté par le Réseau Civam et d'autres partenaires (Accueil Paysan, Fnab, Fadear, etc.), vise à faciliter l'intégration des femmes en tant que cheffes d'exploitation, de l'installation à la conduite de leur activité. En effet, alors qu'environ la moitié des étudiant.es agricoles sont des femmes, elles ne représentent que 1/3 des installations, à cause de difficultés à accéder au foncier, aux financements, etc. Plusieurs ateliers ont été organisés lors de la journée de lancement du projet, en juin 2024, animée par l'association l'Engrenage : lecture collective (arpentage), intervention d'une sociologue, partage d'outils et de méthodes favorables, etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110, 01/10/2024, 1 page (p. 3)

réf. 317-126



## Plus de fermes durables demain : Transmettre et installer dans les Civam

PRIOUX Sixtine / LEU Orlane / CHAPOT Anaïs /  
ET AL.

En France, le nombre d'agriculteurs a diminué de plus de 100 000 individus ces 10 dernières années, en faveur de l'agrandissement des fermes. Le Réseau Civam, en partenariat avec les Adear, Terre de Liens ou encore les Afocg, vise à soutenir l'installation et la transmission agricole. Concrètement, la coalition Installons des Paysans (dont le Réseau Civam est membre) estime le besoin en paysans et paysannes à un million en 2050, au lieu des 496 000 actuel.les. Pour cela, les Civam portent des politiques d'accompagnement à l'installation. Le suivi d'un échantillon de 375 porteur.euses de projet, sur un total de 1000 en 2024, montre que les personnes accompagnées par les Civam sont plus souvent des femmes et/ou des personnes non issues du milieu agricole (« NIMA »). En partenariat avec l'Adapa et l'Adage, les Civam participent également à l'accompagnement des futurs transmetteurs, en les amenant à se questionner sur la transmission 10 ans avant la retraite. Les groupes Civam, avec Accueil Paysan, proposent aussi un accompagnement à la mise en place d'activités d'accueil à la ferme. Les Dispositifs d'accompagnement multi-acteurs et locaux (DAMAL) permettent de fédérer les acteurs de l'installation-transmission d'un même territoire.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110,  
01/10/2024, 4 pages (p. 8-11)

réf. 317-129

## Solidarité paysans et Civam : Difficultés sur les fermes, un accompagnement concerté

CARRÉ Maÿlis / DIEULOT Romain

Le projet Accordae permet de fédérer le travail d'accompagnement de Solidarité Paysans et du Civam, dans l'objectif d'améliorer les conditions sociales des agriculteur.ices. Un travail mené avec deux ergonomes et une psychologue du travail a permis de soulever plusieurs problématiques et solutions d'accompagnement, que ce soit pour le confort des accompagné.es ou celui des accompagnant.es. Ce projet a permis de différencier l'aide de l'accompagnement : aider, c'est faire avec ou pour une personne de manière temporaire ; accompagner, c'est amener l'accompagné à se questionner et à développer sa propre réflexion. D'autres leviers et freins à la concertation ont été soulevés.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 110,  
01/10/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 317-130



## ENVIRONNEMENT

### Carbon inequality kills : Why curbing the excessive emissions of an elite few can create a sustainable planet for all

*L'inégalité en matière de carbone tue : Pourquoi la réduction des émissions excessives d'une élite peut créer une planète durable pour tous (Anglais)*

ALESTIG Mira / DABI Nafkote / JEURKAR Abha / ET AL.

Dans cette étude, Oxfam montre comment les super-riches alimentent abondamment les inégalités climatiques mondiales. Ainsi, si tout le monde avait le même mode de consommation que le milliardaire moyen de l'étude d'Oxfam, le budget carbone mondial (la quantité de CO<sub>2</sub> qui peut encore être ajoutée à l'atmosphère sans que les températures mondiales n'augmentent de plus de 1,5 °C) serait épuisé en moins de deux jours. Les ultra-riches polluent non seulement par leur consommation (jets privés, yachts...), mais aussi par leur patrimoine financier. Au-delà de leur train de vie, c'est, en effet, leurs investissements dans des entreprises fortement émettrices qui représentent le poste le plus important de leur empreinte carbone totale. Selon le rapport d'Oxfam, les 50 personnes les plus riches du monde émettent plus de CO<sub>2</sub> que 1,3 milliard de personnes sur terre, par le biais de leur patrimoine financier. Ces émissions excessives font grimper les températures, ce qui entraîne des pertes de récolte, intensifie la faim et inflige des souffrances extrêmes et évitables à de nombreuses personnes, en particulier dans les pays les plus pauvres. Oxfam propose la mise en place d'un impôt sur la fortune climatique pour les multimillionnaires et les milliardaires (ISF climatique) et d'une taxe sur les dividendes pour les entreprises ne respectant pas l'Accord de Paris. Oxfam propose, par ailleurs, d'interdire ou de taxer, de manière dissuasive, les consommations de luxe à forte intensité de carbone (jets privés, superyachts, voyages aériens fréquents ...) et de mettre fin aux niches fiscales polluantes offertes par l'État aux plus riches et aux grandes entreprises. En plus de l'étude à l'échelle mondiale, un focus France est aussi disponible (<https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/10/Focus-France-2024-rapport-Oxfam-Les-inegalites-carbone-tuent.pdf>).

<https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/10/bp-carbon-inequality-kills-281024-en.pdf>  
2024, 41 p., éd. OXFAM INTERNATIONAL

réf. 317-006

### Données et études statistiques : Opinions des Français sur l'environnement en 2023

PAUTARD Eric

En France, le SDES (Service des données et études statistiques) est en charge du suivi des préoccupations et des attentes des Français au sujet de l'environnement. Chaque année, des enquêtes permettent de dresser un baromètre. En 2023, le changement climatique est le principal sujet de préoccupation environnementale, suivi du risque de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, etc.). Ces résultats diffèrent selon l'âge, le lieu de vie (urbain vs rural), etc. Une majorité de répondants déclare n'avoir vécu aucun problème à l'échelle du quartier en 2023 ; néanmoins, les pollutions de l'air et sonores ont été régulièrement citées en milieu urbain et le manque de transports en commun ou le risque de catastrophes naturelles ont été indiqués en milieu rural. Les risques environnementaux les plus préoccupants localement sont les vagues de chaleur et les épisodes météorologiques extrêmes. Au sujet de la nature environnante, plus de la moitié des répondants estime qu'elle s'est dégradée, ces dernières années. Une majorité de répondants estime que ce sont aux pouvoirs publics d'agir en priorité pour la préservation de l'environnement, notamment contre le changement climatique et contre les pollutions environnementales. Les répondants ont, en outre, notifié un besoin d'information (quelles actions mener, quels sont les impacts des pollutions, etc.).

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/opinions-des-francais-sur-lenvironnement-en-2023?rubrique=&dossier=1152477>

2024, 15 p., éd. MINISTÈRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

réf. 317-101



## "Do you practice what you preach?" The effects of celebrities' pro-environmental messages on social media on young adults' pro-environmental behavior

*"Pratiquez-vous ce que vous prêchez ?" Les effets des messages pro-environnementaux des célébrités sur les médias sociaux sur le comportement pro-environnemental des jeunes adultes (Anglais)*

QUESADA BAENA Luis / BINDER Alice / NEUREITER Ariadne / ET AL.

Les célébrités qui communiquent sur la durabilité environnementale dans les médias sociaux ont le pouvoir d'inciter les jeunes adultes (16-26 ans) à adopter des comportements favorables à l'environnement, comme de réduire leur consommation ou d'acheter uniquement des aliments locaux et biologiques. Cependant, dans le même temps, les modes de vie luxueux et impactants pour le bilan carbone des célébrités pourraient susciter le scepticisme lorsqu'elles prêchent la défense de l'environnement. Ainsi, cette étude autrichienne visait à faire la lumière sur les effets des messages pro-environnementaux de célébrités sur l'authenticité perçue et sur le comportement pro-environnemental des jeunes adultes. Les résultats ont montré un effet positif significatif des messages pro-environnementaux de célébrités seulement, et d'autant plus, lorsque leur profil sur les médias sociaux dépeint un mode de vie respectueux de l'environnement.

<https://doi.org/10.1108/YC-01-2024-1966>

YOUNG CONSUMERS N ° 12/09/2024, 12/09/2024, 16 pages (p. 1-16)

réf. 317-011

## More-than-human urban food growing imaginaries: engaging with the senses

*Des imaginaires plus qu'humains de l'agriculture alimentaire urbaine : un engagement avec les sens (Anglais)*

GLADKOVA Ekaterina

Le système alimentaire anthropocentrique repose sur une idéologie capitaliste dans laquelle les écosystèmes naturels et leurs habitants ont été intégrés à l'économie de marché et considérés comme des ressources à exploiter. Pour l'auteur, transformer le système agroalimentaire nécessite de développer de nouveaux imaginaires pour l'agriculture alimentaire, qui seraient ancrés dans un changement de mentalité et reposeraient sur une autre considération des espèces non humaines (décrites, dans le document, comme des "perspectives plus qu'humaines"). Les espaces urbains sont des pôles d'interactions humaines et plus qu'humaines, et l'agriculture bio urbaine offre une place idéale pour explorer ces nouveaux imaginaires. Cette étude présente des imaginaires d'agriculture alimentaire différents par le biais d'une ethnographie sensorielle dans une coopérative bio urbaine, OrganicLea (Royaume-Uni), et par des méthodes fondées sur l'art. L'objectif est de faire prendre conscience des sens développés par les espèces non humaines : le goût et l'alimentation pour la terre, le son pour les habitants du sol, l'odorat pour les abeilles, le toucher pour les mauvaises herbes courantes, et l'appréhension de l'expérience humaine concernant la production alimentaire à travers la vue. L'adaptation à un sensorium plus qu'humain élargit nos connaissances sur les récits de vie des autres créatures et êtres abiotiques et reconnaît que les projets de fabrication des mondes humains et plus qu'humains sont imbriqués. Le document conclut que l'engagement sensoriel est essentiel au développement de nouveaux imaginaires pour une production alimentaire plus durable.

<https://doi.org/10.1080/14649365.2024.2397999>

SOCIAL & CULTURAL GEOGRAPHY N ° 08/09/2024, 08/09/2024, 25 pages (p. 1-25)

réf. 317-012



## VIE PROFESSIONNELLE

## ÉTRANGER

**La bio en Allemagne : Magasins bio :  
quel futur après la crise ?**

ECOZEPT

Suite à la crise de 2022-2023, les associations de producteurs bio en Allemagne ont massivement commencé à travailler avec la GMS conventionnelle, dont certaines associations, comme Biokreis, qui adoptaient jusqu'alors un positionnement réfractaire à toute coopération avec la distribution conventionnelle. Cette dernière propose des produits de marques jugées engagées et authentiques et profite, ainsi, de l'image positive qu'elles apportent généralement aux magasins bio. La distribution conventionnelle se sert de cet avantage dans sa communication. C'est la stratégie qu'adopte la chaîne de discount Aldi, qui souhaite fidéliser la partie de sa clientèle provenant des magasins bio et s'étant tournée vers le discount lors de la crise. La distribution spécialisée bio retrouve une croissance, mais court le risque d'être remplacée par la distribution conventionnelle qui représente un concurrent de taille, avec des produits bio similaires proposés. Les magasins bio doivent jouer de leur emplacement, ainsi que d'une offre originale et locale, afin de rester attractifs aux yeux des consommateurs.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 1 page (p. 49)

réf. 317-033

**La bio en Grande-Bretagne :  
L'innovation puisée dans la tradition**

DENAN Jean-Marc

Maria Dawson a succédé à son père, Chris Dawson, à la tête de l'entreprise familiale Clearspring, spécialisée dans la distribution de spécialités japonaises biologiques. Cette entreprise de distribution indépendante, créée en 1993 au Royaume-Uni, commercialise, actuellement, 300 produits, dont 43 % proviennent du Japon et 50 % d'Europe, et se hisse dans le top 3 des distributeurs bio hors grande distribution. Durant la période du Covid, les ventes de l'entreprise ont connu une forte croissance, de 29,1 % depuis 2019, mais les prix de revient ont également augmenté en raison de la hausse du coût du transport maritime. Le Brexit, en revanche, a négativement impacté Clearspring avec une inflation sur les coûts d'approvisionnement. Au Royaume-Uni, en 2023, les ventes alimentaires biologiques étaient réalisées à 62 % par la grande distribution, à 15 % par les magasins indépendants, à 16 % par la livraison à domicile et à 6 % par la restauration. En 2024, selon Maria Dawson, ce sont principalement les magasins indépendants et les supermarchés qui devraient bénéficier d'une croissance importante sur le marché bio.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 1 page (p. 51)

réf. 317-034



## FORMATION

### Livret pédagogique : La clé du sol : Déverrouillons ensemble la gestion agroécologique des sols

BOULESTREAU Yann / HENRY Emily

« La clé du sol – Déverrouillons ensemble la gestion agroécologique des sols » est un jeu sérieux, développé par Yann Boulestreau, d'INRAe, à partir d'un diagnostic sociotechnique préexistant. Il s'agit d'un jeu de rôle dans lequel les apprenants peuvent être conseillers techniques, fournisseurs d'intrants, grossistes ou maraîchers. Dans ce jeu, les objectifs pédagogiques principaux sont d'identifier les freins et les leviers à la transition agroécologique, mais aussi d'identifier les acteurs impliqués dans cette transition et de s'initier à la gestion d'exploitation et aux principes de l'agronomie système. Une session de jeu implique 8 à 20 joueurs et dure environ 2h, sans compter un éventuel cours théorique conçu par l'enseignant. Le livret pédagogique est complété par un livret des règles du jeu.

<https://ecodeveloppement.paca.hub.inrae.fr/content/download/520/5581?version=1>

2024, 33 p., et Livret des règles du jeu (25 p.), éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 317-063

## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### Rapport d'activité 2023 : Agir ensemble pour la filière bio régionale

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes dresse son bilan d'activité pour l'année 2023. Ce rapport d'activité présente : La gouvernance ; Les temps forts de l'année ; Les méthodes de communication adoptées, ainsi que les statistiques de l'audience sur les réseaux sociaux et le site internet de Cluster Bio ; Les événements mis en place sur les filières et l'approvisionnement, la RSE, le financement, l'innovation, la commercialisation et l'exportation ; Les 270 adhérents de Cluster Bio Aura, en 2023.

[https://media.cluster-bio.com/filer\\_public/84/97/849748cf-5347-42bb-80f8-e780cf3b3162/ra2023.pdf](https://media.cluster-bio.com/filer_public/84/97/849748cf-5347-42bb-80f8-e780cf3b3162/ra2023.pdf)

2024, 20 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 317-041



## POLITIQUE AGRICOLE

### Ambition Bio 2027 : quelles implications de l'Inao ?

LEROY Laurène

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture, les programmes pluriannuels Ambition Bio définissent des objectifs de développement de la bio en France. La programmation 2024-2027, lancée en avril 2024, vise à rassembler les acteurs amont et aval et vise à s'appliquer sur l'ensemble des territoires, y compris ultra-marins. Ce programme suit 3 axes principaux, suivant le plan d'action biologique européen : Stimuler la demande de produits bio et renforcer la confiance des consommateurs ; Consolider et développer des filières bio territorialisées et résilientes ; Accompagner les opérateurs du bio face aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels et futurs. L'Inao est partie prenante de ce programme et en pilote certaines actions : Accompagner l'introduction de produits bio en restauration hors foyer à caractère commercial, notamment en clarifiant le cahier des charges correspondant (Axe 1 - Action 7 – Mesure 2) ; Définir les risques et les modalités de gestion en cas de contamination d'un produit biologique ou d'un sol agricole bio (Axe 3 – Action 5 – Mesures 2 & 3) ; Suivi des innovations et des évolutions réglementaires concernant les fertilisants, en particulier les matières organiques fertilisantes, utilisables en bio (Axe 3 – Action 6 – Mesure 1).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49047>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 317-070

### Upscaling environmental incentives in the Common Agricultural Policy: an assessment of the potential of transfers from the first to second pillar

*Renforcement des incitations environnementales dans la politique agricole commune : Une évaluation du potentiel des transferts du premier au deuxième pilier (Anglais)*

LE GLOUX Fanny / DUPRAZ Pierre

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et le soutien à l'agriculture biologique ont été les principaux instruments contractuels de promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, dans l'Union Européenne, depuis les années 90. Cependant, ces aides ne permettent pas d'obtenir des améliorations environnementales significatives, en partie parce qu'elles sont sous-financées. En utilisant des données françaises issues du réseau de données comptables agricoles, les chercheurs ont évalué l'impact d'un transfert budgétaire des aides aux revenus (premier pilier) vers les incitations environnementales sur l'adoption de contrats (second pilier). Ils ont appliqué le modèle de régression Tobit pour estimer, d'une part, la probabilité d'adoption de nouvelles pratiques et, d'autre part, le paiement acceptable au niveau de l'exploitation qui déclenche cette adoption. Ils ont, ensuite, simulé un transfert des paiements directs vers le budget des aides à l'agriculture biologique et des mesures agro-environnementales et climatiques. Les résultats suggèrent que ce mécanisme augmente l'adoption de nouvelles pratiques, avec des variations selon le type de contrat environnemental, le type de paiement direct et l'orientation technique de l'exploitation. Les auteurs ont évalué plusieurs scénarios de transfert, en fournissant des éléments sur la manière dont ils pourraient aider à atteindre l'objectif du Green Deal en matière d'agriculture biologique.

<https://doi.org/10.36253/bae-14414>

BIO-BASED AND APPLIED ECONOMICS N ° Vol. 13, n ° 1, 21/05/2024, 22 pages (p. 27-48)

réf. 317-017



## RÉGLEMENTATION

### Le point avec Certipaq : Les règles de transition bientôt à échéance

LEREBOURS Gwénaël

Parmi les réglementations concernant la bio, certaines sont transitoires et arrivent à échéance. Les exploitations avec des bâtiments avicoles bio déjà en place avant le 01/01/2022 avaient jusqu'au 01/01/2025 pour se conformer à 4 nouvelles règles concernant les trappes d'accès et la surface et l'agencement des vérandas. Dans le cas d'engraissement de volailles autres que Gallus gallus, les compartiments doivent être séparés par des cloisons pleines, du sol au toit ; Toutes les espèces (hors palmipèdes) doivent disposer de plateformes surélevées ou de perchoirs. En élevage porcin et avicole, dans le cas des jeunes animaux, l'autorisation de compléter la ration alimentaire (à hauteur de 5%) avec des aliments protéiques non bio prendra fin le 31/12/2026. Les listes de produits utilisables en bio pour le nettoyage et la désinfection, en production animale et végétale, restent en vigueur jusqu'au 31/12/2025 ; cependant, les listes des produits utilisables à partir du 01/01/2026 ne sont pas encore connues. La gomme gellane est un additif actuellement utilisable en bio, à condition néanmoins d'être issue de la production bio dès le 01/01/2026. Dans le cadre de la production de levures bio, l'ajout d'extrait ou d'autolysat de levure non bio au substrat (à hauteur de 5% de la masse sèche) n'est plus autorisé depuis le 01/01/2025. Les produits bio, produits et/ou transformés dans l'Union Européenne, exportés vers le Royaume-Uni, devront être accompagnés d'un certificat d'inspection (COI), dès le 01/02/2027.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49048>  
BIOFIL N ° 156, 01/11/2024, 1 page (p. 24)

réf. 317-071

### Règlementation bio : les dernières actus

BROUILLARD Cécile

Depuis le 1er janvier 2022, le cahier des charges de la bio est défini par le règlement européen 2018/848 et ses textes secondaires. L'Inao en propose un guide de lecture, régulièrement mis à jour. En élevage caprin et ovin, les animaux doivent avoir un accès permanent aux pâturages, au plus tard à partir de leurs 6 mois. Le pâturage d'une prairie bio par des animaux non bio est autorisé, dans la limite de 4 mois par an dans le cas d'une exploitation mixte, sans limite de temps sinon. L'ébourgeonnage et l'écornage des animaux sont soumis à dérogation. La dérogation de l'ébourgeonnage est valable un an, renouvelable ; la méthode thermique est à privilégier. L'écornage n'est autorisé qu'à titre exceptionnel et uniquement pour des animaux identifiés individuellement. Dans les deux cas, la gestion de la douleur est également réglementée, en fonction de l'âge de l'animal. Au sujet des cultures, une culture annuelle est définie par son cycle de vie inférieur à un an. Une culture issue d'un re-semis naturel n'est pas considérée comme semi-pérenne. Les apports de terres non bio sont interdits. Les serres chauffées, en bio ou en conversion avant le 01/01/2020, ont jusqu'au 01/01/2030 pour utiliser des énergies renouvelables. Le traitement à la vapeur est autorisé uniquement pour les cultures protégées et à une profondeur de 10 cm maximum. Le sel peut désormais être homologué biologique depuis l'arrêté du 15 juillet 2024.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/226\\_chambre\\_dagriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_114\\_202410.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_114_202410.pdf)  
TECHNI BIO N ° 114, 01/10/2024, 1 page (p. 3)

réf. 317-072



## Contrôles bio 2023 : la confiance n'a pas de prix !

CEBIO

Bio Linéaires, en collaboration avec Cebio, association rassemblant les 9 organismes de contrôle agréés par l'INAO, présente les chiffres-clés des contrôles bio effectués, en 2023, en France. Plus de 142 000 inspections sur site ont eu lieu sur les 86 277 opérateurs enregistrés en agriculture biologique en 2023. 100 % des opérateurs ont été contrôlés physiquement. 32 % des opérateurs ont en plus reçu des contrôles inopinés, bien plus que les 10 % demandés par la réglementation. Sur 79 000 inspections jugées non-conformes en 2023, 88 % des écarts sont dits mineurs et 12 % des écarts ont été jugés majeurs. 4537 analyses de surveillance ont été effectuées par les organismes de certification chez les opérateurs estimés les plus à risques. Parmi les prélèvements faits chez ces derniers, 15 % des échantillons analysés sont supérieurs au seuil de quantification, principalement du fait de contaminations fortuites ; moins de 3 % de ces échantillons positifs ont mené à une dé-certification.

BIO LINEAIRES N ° 114, 01/09/2024, 1 page (p. 31)

réf. 317-030



## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

## AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

**"En 100 ans, la biodynamie n'a jamais été aussi actuelle"**

DELBECQUE Xavier

René Becker, consultant et formateur en biodynamie, indique que la biodynamie, qui permet de repenser le vivant, montre aussi de bons résultats face aux sécheresses. Son expansion s'explique principalement par les résultats qu'elle obtient, notamment en viticulture, et auxquels la recherche s'intéresse de plus en plus.

REUSSIR VIGNE N ° 317, 01/05/2024, 1 page (p. 9)

réf. 317-016

## AGROFORESTERIE

**Biodiversité : Animaux dans les vergers : Une idée pas si bête !**

MARTIN Julien / PEUGEOT Juliette

L'association d'animaux d'élevage et d'arbres fruitiers a été adoptée dans plusieurs fermes bio d'Ille-et-Vilaine. Pour l'arboriculture, l'intérêt majeur est la gestion de l'enherbement par le pâturage des herbivores. Pour limiter les risques de dégâts dans les vergers basse-tiges par les grands herbivores, ceux-ci sont placés dans les vergers seulement après la récolte et jusqu'à la floraison des arbres. Un autre intérêt est la fertilisation du verger par les déjections des animaux. Concernant les ravageurs, la présence des animaux peut perturber les campagnols, et les poules peuvent contrôler la population d'insectes ravageurs. Pour protéger les arbres, il faut veiller à déplacer les animaux dès que l'herbe est rase et des clôtures mobiles peuvent être installées. Pour l'éleveur, l'intérêt de l'association est de sécuriser une parcelle supplémentaire de pâturage, à l'abri du vent et des fortes chaleurs. Néanmoins, il faut rester vigilant avec l'emploi du cuivre et le pâturage des ovins.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/49014>  
SYMBIOSE N ° 303, 01/09/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 317-051



## L'introduction d'animaux en vergers et en vignes : une solution agroécologique pour gérer l'enherbement et les bioagresseurs ? : Résultats du projet inter-GIS REVE

ANGEVIN Frédérique / BAUMONT René / DUFILS Arnaud / ET AL.

Introduire des animaux dans les cultures dans l'objectif d'en retirer des bénéfices potentiels intéresse de plus en plus d'acteurs, des agriculteurs aux chercheurs. Dans le cadre du projet inter-GIS REVE mené par INRAE, une étude a été conduite à partir de 66 documents (résultats scientifiques, ou techniques, témoignages...) mentionnant des effets sur l'enherbement, les ravageurs et les agents pathogènes suite à l'introduction d'animaux (ruminants, volailles, cochons et lapins) en arboriculture et en viticulture. L'objectif était de réaliser une synthèse des données disponibles sur le sujet. Ce document présente les principaux résultats issus de cette analyse. Ainsi, l'introduction de certains animaux, comme les moutons ou les oies, montre des intérêts pour la gestion de l'enherbement, mais à condition de choisir l'espèce animale adaptée aux cultures pérennes concernées, afin de limiter les impacts négatifs potentiels. Les effets en termes de régulation des ravageurs (rongeurs et insectes) ou des maladies sont potentiellement intéressants mais demeurent encore mal connus. Diverses questions sont, donc, à approfondir pour mieux identifier les bénéfices réels à attendre, mais aussi pour connaître l'impact des animaux sur les auxiliaires des cultures, ainsi que les effets potentiels d'autres espèces animales, comme les équins ou les pintades, plus rarement utilisées à ce jour.

<https://www.gis-avenir-elevages.org/content/download/4413/42837?version=1>

2024, 4 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 317-061

## RESSOURCES GÉNÉTIQUES

### Dossier : Pommes et poires, à croquer !

GOULFIER Guylaine / RIVOIRE Josselin / VAN HOUDENHOVE Ingrid / ET AL.

Ce dossier, composé de 5 articles, aborde, tout d'abord, la manière de conserver les pommes et les poires - dans une pièce fraîche et avec une humidité de 60 % pour les pommes et dans un réfrigérateur dédié pour les poires - puis de les affiner, en sachant que toutes les variétés n'ont pas la même date de récolte, ni de consommation, ni la même durée d'affinage. Une sélection de variétés anciennes de pommes et de poires est ensuite proposée, incluant les caractéristiques de l'arbre, une description du fruit, la période de récolte et de dégustation, ainsi que la résistance, ou non, du fruit aux maladies. Le pommier domestique trouve son origine dans le pommier sauvage du Kazakhstan. Résistant à la tavelure et adaptable à son environnement, le pommier kazakh peut produire des fruits disposant d'une grande variété de couleurs, de tailles et de goûts. Cependant, au Kazakhstan, en raison du réchauffement climatique, des abattages d'arbres, ainsi que du manque d'eau et de volonté politique de protéger ces pommiers, il ne reste actuellement plus que 30 % de la surface des forêts de pommiers kazakhs, par rapport aux années 1930. Des chercheurs avaient vu en ce pommier un espoir d'augmenter la résistance d'autres variétés de pommiers grâce à des croisements, mais leurs recherches n'ont pas donné les résultats attendus. Une variété ancienne, le pommier sauvage *Malus floribunda*, originaire du Japon, a plus de succès en ce qui concerne l'hybridation, pour son gène de résistance à la tavelure. C'est à partir de ce pommier qu'Inrae a sorti, en 2002, la variété « Ariane », résistante au champignon. En Auvergne, Réjane Ruby, Christophe Gathier, Elodie Siquier et Benjamin Valzer ont expérimenté des méthodes de production de porte-greffes, à partir de semis de pépins d'arbres d'origine locale.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 269, 01/11/2024, 16 pages (p 31-46)

réf. 317-022



## BRÈVES

### Lancement des EU Organic Awards 2025

Les European Organic Awards, décernés chaque année, visent à reconnaître et à honorer les acteurs européens qui jouent un rôle important dans l'amélioration, le développement et l'innovation de la chaîne de valeur biologique.

Ces Prix européens de l'agriculture biologique sont organisés conjointement par la Commission européenne, le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions, IFOAM Organics Europe et le COPA-COGECA.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 27 avril 2025, pour l'un des sept Prix européens de l'agriculture biologique de cette année, dans les six catégories suivantes :

- Meilleur agriculteur biologique (homme et femme) ;
- Meilleure ville biologique ;
- Meilleure région ou meilleur district bio ;
- Meilleure PME de transformation de produits alimentaires biologiques ;
- Meilleur détaillant en alimentation biologique ;
- Meilleur restaurant/service alimentaire biologique.

La cérémonie de la quatrième édition des Prix européens de l'agriculture biologique se tiendra le 23 septembre 2025, à l'occasion de l'EU Organic Day.

Lien : [https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan/eu-organic-awards\\_en#categories-and-awards](https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan/eu-organic-awards_en#categories-and-awards)

**Source(s) : IFOAM Organics Europe,  
11 février 2025**

### Vote à l'Assemblée du projet de loi d'orientation agricole

L'Assemblée nationale a largement adopté, le 19 février, le projet de loi d'orientation agricole dans sa version de compromis entre les deux chambres, avant une adoption définitive prévue le 20 février au Sénat, à deux jours de l'ouverture du Salon de l'agriculture.

Le texte a été approuvé par 369 voix contre 160, avec le soutien du camp présidentiel, de la droite, de l'alliance RN-UDR et des indépendants de Liot. La gauche s'est massivement opposée, dénonçant une régression environnementale.

**Source(s) : <https://www.europe1.fr/>, AFP,  
20 février 2025**

### Vote de la LOA : Réaction de la FNAB

Après deux ans de travail sur la loi d'orientation agricole, celle-ci vient d'être votée par l'Assemblée Nationale. Alors que le Sénat avait revu à la baisse les ambitions du projet de loi souveraineté alimentaire et agricole sur la bio, le texte définitif de la commission mixte paritaire (CMP) remet la Bio au centre des transitions environnementales agricoles. Si la FNAB reste critique par rapport à l'occasion manquée de faire une réforme de fond de l'agriculture, elle voit d'un bon œil réapparaître des signes positifs comme l'objectif de 21% de surfaces biologiques en 2030 ou comme l'article 2 du projet de loi, qui définit les objectifs de formation et d'orientation dans le secteur agricole. Celui-ci établit clairement le besoin de monter en compétences des futurs installés sur l'agriculture biologique, demande que la FNAB porte depuis plusieurs années auprès du ministère de l'Agriculture. De plus, la commission mixte paritaire a aussi réintégré les avancées obtenues à l'Assemblée Nationale dans l'article 8 concernant l'installation en agriculture. De nombreuses personnes qui souhaitent s'installer veulent le faire en bio et la CMP reconnaît cette réalité en affirmant clairement l'obligation pour les politiques publiques agricoles d'inciter à l'installation en agriculture biologique.

**Source(s) : FNAB, 20 février 2025**



### The World of Organic Agriculture 2025

En 2023, la surface agricole biologique mondiale a augmenté de 2,6 % pour atteindre 98,9 millions d'hectares, (représentant 2,1 % des terres agricoles), cultivés par 4,3 millions d'exploitations biologiques. Le commerce de détail d'aliments biologiques a également enregistré une hausse, dépassant la barre des 136 milliards d'euros. Les dernières statistiques sur l'agriculture biologique dans le monde ont été publiées dans la 26ème édition de l'annuaire « The World of Organic Agriculture », par l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL et IFOAM – Organics International.

Lien vers le document : <https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1797-organic-world-2025.pdf>

**Source(s) : Communiqué de presse FiBL, 11 février 2025**

### IFOAM Organics Europe membre de l'EBAF

La première réunion du Comité européen de l'agriculture et de l'alimentation (EBAF - European Board on Agriculture and Food), créé en décembre 2024, s'est tenue le 4 février 2025. L'EBAF est un groupe consultatif qui aidera la Commission européenne à façonner un avenir résilient et durable pour les systèmes agricoles et alimentaires de l'UE et qui suivra les recommandations du dialogue stratégique. L'EBAF est présidé par le commissaire Christophe Hansen. IFOAM Organics Europe a été nommé membre de l'EBAF et sera représenté par son président, Jan Plagge.

**Source(s) : IFOAM Organics Europe, 6 février 2025**

### Agroalimentaire : Plateforme en ligne ACTIA-DOCS

L'ACTIA, le Réseau français des Instituts techniques de l'agro-alimentaire, a conçu la plate-forme ACTIA-DOCS, destinée aux professionnels de l'agro-alimentaire, aux pouvoirs publics, aux chercheurs, aux enseignants... Elle regroupe une large variété de ressources, fruits des projets menés par les Centres ACTIA, en partenariat avec la recherche publique et l'enseignement, notamment au sein des Unités mixtes technologiques (UMT) et des Réseaux mixtes technologiques (RMT), des réseaux thématiques ou dans le cadre de projets européens. ACTIA-DOCS propose ainsi des guides, des articles scientifiques, des rapports d'études, des outils d'aide à la décision, des supports de formation, des vidéos...

Lien : <https://www.actia-docs.eu/>

**Source(s) : ACTIA, 30 janvier 2025**

### Site Victimes-pfas.fr et proposition de loi contre les PFAS

Génération Futures a lancé le site Victimes-pfas.fr, site internet collaboratif qui vise à :

- Informer sur les PFAS, leurs impacts et les zones contaminées ;
- Mobiliser, avec une carte interactive qui permet de localiser les sites pollués et les actions menées sur le terrain ;
- Témoigner : Les victimes peuvent partager leurs expériences ;
- Agir : Le site propose des outils et des conseils pour agir au quotidien et soutenir les initiatives locales.

De son côté, le député écologiste Nicolas Thierry a déposé, en début d'année 2024, une proposition de loi visant à protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées (appelées aussi « polluants éternels » ou PFAS).

Cette proposition de loi a été adoptée en 1ère lecture à l'Assemblée nationale, sans aucun vote contre la loi. Elle a également été adoptée à l'unanimité au Sénat. Si l'Assemblée nationale adopte en 2ème lecture (prévue le 20 février dans le cadre de la niche des Ecologistes) un texte conforme à celui du Sénat, alors la proposition de loi sera définitivement adoptée ; sinon le texte poursuivra sa navette parlementaire et devra retourner au Sénat.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/site-victimes-pfas/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 4 février 2025**



### Examen du projet de loi d'orientation agricole au Sénat : Parcours "Installation-transmission"

Terre de Liens dénonce les ajustements apportés au projet de Loi d'orientation agricole autour du parcours "Installation-transmission". Rebaptisé par les sénateurs "France Installation Transmission" à la place de "France Service Agriculture", le guichet unique adopté conserve une organisation identique à celle déjà en place, ignorant plusieurs mois de concertations organisées par le ministère de l'Agriculture.

Terre de Liens estime que la version du projet de loi proposée par les sénateurs balaie deux principes fondamentaux : la diversité des profils et le pluralisme des acteurs. L'association déplore ainsi le retrait du soutien aux projets émergents, pénalisant de facto les personnes non issues du milieu agricole, soit 60 % des candidats à l'installation. Les profils des candidats à l'installation agricole ont, en effet, largement évolué : plus de femmes, plus de reconversions professionnelles, plus de projets collectifs, moins de transmissions intra-familiales.

Dans ce projet, les Chambres d'agriculture conservent un rôle prédominant, alors qu'aujourd'hui, de nombreuses installations sont accompagnées par les réseaux de l'agriculture paysanne.

Terre de Liens se félicite, en revanche, du rejet de l'Article 12, qui prévoyait la création des "Groupements fonciers agricoles d'investissement" (GFAI). Permettre à des investisseurs privés lucratifs de prendre pied dans l'installation agricole aurait été une menace pour la sécurisation des terres et leur transmission aux paysans. Cependant, Terre de Liens reste vigilant quant à l'ouverture aux investisseurs privés dans le cadre du portage foncier (Article 8).

**Source(s) : Communiqué de presse Terre de Liens, 13 février 2025**

### Maintien de l'Agence BIO

Le 27 janvier, la ministre de l'Agriculture se positionnait en faveur du maintien de l'Agence BIO. Par la suite, lors de la Commission Mixte Paritaire des 30 et 31 janvier, les parlementaires ont décidé de ne pas supprimer l'Agence française de développement et de promotion de l'agriculture biologique. Auparavant, plus de 1400 signataires s'étaient prononcés, dans une tribune, en soutien à l'Agence BIO.

Lien : <https://www.fnab.org/la-filiere-bio-salue-le-choix-des-parlementaires-de-preserver-lagence-bio-et-attend-des-garanties-pour-lavenir/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 28 janvier et 3 février 2025**

### Nouveaux OGM : Une déréglementation qui inquiète la société civile

Un collectif de 200 organisations de la société civile de toute l'Europe et même au-delà, dont Générations Futures, a exprimé de vives préoccupations face à la proposition de la Commission européenne visant à assouplir la réglementation sur les nouveaux OGM. Dans une déclaration conjointe, ces organisations alertent sur les risques environnementaux, le manque de transparence pour les consommateurs et les menaces pesant sur les droits des agriculteurs.

Si ces OGM sont exemptés des évaluations de risque et des obligations d'étiquetage, leur impact sur les écosystèmes et sur les cultures non-OGM ne pourra plus être contrôlé. Les agriculteurs risquent d'être exposés à une contamination involontaire, compromettant leur droit à produire sans OGM, en particulier pour le secteur biologique. Les nouvelles semences OGM étant souvent protégées par des brevets, cela pourrait limiter l'accès des agriculteurs aux semences libres et traditionnelles. Ce phénomène renforcerait la dépendance des exploitants agricoles envers quelques multinationales du secteur.

Face à ces enjeux, les organisations demandent aux institutions européennes de rejeter toute tentative de déréglementation des nouveaux OGM. Elles plaident pour une évaluation stricte des risques, une traçabilité obligatoire et une protection des droits des agriculteurs et des consommateurs.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/nouveaux-ogm-declaration/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 11 février 2025**



### Fluopyram : 29 ONG demandent son interdiction

Générations Futures et 28 ONG demandent, dans un Appel, l'interdiction au niveau européen du fluopyram, un fongicide responsable d'importantes émissions de TFA dans l'environnement.

Les preuves de la contamination des eaux souterraines par le TFA existent pour le fluopyram et sont fournies par le demandeur de son autorisation : Bayer. Pourtant, la Commission européenne a, en janvier 2024, prolongé l'autorisation du fluopyram pour 2,5 ans supplémentaires, jusqu'au 30 juin 2026.

De plus, le TFA n'est pas le seul problème du fluopyram, qui est un fongicide de la famille des SDHI, famille connue pour causer de multiples effets néfastes sur la santé et l'environnement.

Ainsi, à l'initiative de Générations Futures et de PAN Europe, un collectif de 29 ONG a envoyé une lettre pour demander à la Commission européenne de retirer l'approbation du fluopyram.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/fluopyram-tfa/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,  
5 février 2025**

### Propositions de loi Duplomb et Fugit

La proposition de loi Duplomb, controversée, visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », a été adoptée, le 27 janvier, au Sénat, tout comme celle du député Fugit à l'Assemblée concernant la pulvérisation par drones (demande que les arrêtés d'autorisation des programmes de pulvérisation aérienne soient pris après consultation des organisations professionnelles et syndicales, ce qui exclut une consultation du public).

Générations Futures explique que la proposition de loi Duplomb propose, entre autres, de :

- réautoriser les néonicotinoïdes, ces insecticides "tueurs d'abeilles" ;
- autoriser la pulvérisation de pesticides par drones ;
- favoriser les modèles d'élevage industriels et intensifs ;
- affaiblir la protection des zones humides ;
- asseoir la primauté de l'agriculture dans l'accès à la ressource en eau, au détriment des autres activités économiques et d'un partage concerté.

La proposition de loi prévoit également que, désormais, le directeur général de l'Anses informe ses ministères de tutelle après avoir pris une décision. Les travaux de l'Anses seront aussi prioritaires sur la base d'une liste d'usages prioritaires qui ne prend en compte, dans sa définition, que l'impact sur le potentiel de production et l'absence d'alternatives. Ainsi, les substances dangereuses pour la santé et l'environnement seront reléguées au second plan et examinées ultérieurement.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/ppl-duplomb/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,  
27 et 28 janvier 2025**

### La campagne #StopHarm pour réduire les pesticides nocifs

IFOAM Organics Europe a lancé la campagne #StopHarm, le 28 janvier. L'objectif de cette campagne de communication est de sensibiliser aux impacts négatifs des pesticides de synthèse, de remettre le sujet de la réduction des pesticides à l'agenda politique de l'UE, et d'appeler à une transition vers l'agriculture biologique et l'agroécologie.

Toutes les sources et références des chiffres utilisés sont disponibles sur la page web de la campagne #StopHarm, ainsi qu'une vidéo « Arrêtez de subventionner le mal - Campagne #StopHarm », en anglais, sous-titrée en français : <https://www.youtube.com/watch?v=vPEwz-xqeqM>

Lien : <https://www.organicseurope.bio/what-we-do/plant-health-care/stopharm/>

**Source(s) : IFOAM Organics Europe,  
31 janvier 2025**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,  
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page  les suivantes	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE  
Tél. : 01 81 72 17 00

[editions@acta.asso.fr](mailto:editions@acta.asso.fr)

<http://www.acta.asso.fr>

- L'introduction d'animaux en vergers et en vignes : une solution agroécologique pour gérer l'enherbement et les bioagresseurs ? : Résultats du projet inter-GIS REVE

<https://www.gis-avenir-elevages.org/content/download/4413/42837?version=1>

ANGEVIN Frédérique / BAUMONT René / DUFILS Arnaud / ET AL. - 4 p.

### AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

[contact@agencebio.org](mailto:contact@agencebio.org)

<http://www.agencebio.org>

- Baromètre des produits biologiques à la Réunion - 2024 : Consommation et Perception : Rapport détaillé

[https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/LObSoCo\\_Agence-Bio\\_La\\_Reunion-2024.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/09/LObSoCo_Agence-Bio_La_Reunion-2024.pdf)

AGENCE BIO - 107 p.

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME

95 Avenue Georges Brassens, CS 30148,  
26 504 BOURG LES VALENCE CEDEX - FRANCE

Tél. : 04 75 82 40 00 - Fax : 04 75 42 85 76

[accueil@drome.chambagri.fr](mailto:accueil@drome.chambagri.fr)

<http://rhone-alpes.synagri.com/>

- Produire des orges brassicoles bio de qualité : Synthèse des essais variétaux 2024

THIBAUD Olwen / CHAMPION Jean / BOURREL Sabrina - 5 p.

### CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

- L'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine : Chiffres 2023 et tendances 2024

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC\\_ORAB\\_2023-2024\\_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/DOC_ORAB_2023-2024_web.pdf)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (ORAB) EN NOUVELLE-AQUITAINE - 79 p.

### CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208,  
26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 55 80 11

<https://www.cluster-bio.com/fr/>

- Rapport d'activité 2023 : Agir ensemble pour la filière bio régionale

[https://media.cluster-bio.com/filer\\_public/84/97/849748cf-5347-42bb-80f8-e780cf3b3162/ra2023.pdf](https://media.cluster-bio.com/filer_public/84/97/849748cf-5347-42bb-80f8-e780cf3b3162/ra2023.pdf)

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - 20 p.

### CONSEQUENCES

Pavillon Neuf Lieu dit Les Challonges,  
72 120 MONTAILLE - FRANCE

[contact@consequences-france.org](mailto:contact@consequences-france.org)

<https://consequences-france.org/>

- Extrêmes climatiques, les crises s'enchaînent et acculent les agriculteurs

[https://consequences-france.org/wp-content/uploads/2024/10/Crise-climatique-agricole\\_octobre2024.pdf](https://consequences-france.org/wp-content/uploads/2024/10/Crise-climatique-agricole_octobre2024.pdf)

CONSEQUENCES - 15 p.



## CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 87 76 04 00

[info@ctifl.fr](mailto:info@ctifl.fr)

<http://www.ctifl.fr/>

■ Baromètre de la consommation d'aubergine :  
Edition 2024

<https://www.ctifl.fr/barometre-de-la-consommation-daubergine>

CTIFL - 50 p.

## ÉDITIONS DU PUIT FLEURI

22 Avenue de Fontainebleau, 77 850 HERICY - FRANCE

Tél. : 01 64 23 61 46

[puitsfleuri@wanadoo.fr](mailto:puitsfleuri@wanadoo.fr)

<http://www.puitsfleuri.com>

■ Guide pratique de l'essaimage artificiel

NICOLLET Bernard - 190 p. - 29 €

## GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

<http://www.generations-futures.fr>

■ Flufénacet : Un herbicide à interdire et vite :  
Génération Futures alerte sur un herbicide  
perturbateur endocrinien et polluant des eaux

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/11/rapport-flufenacet-tfa.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 14 p.

## INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ Livret pédagogique : La clé du sol : Déverrouillons  
ensemble la gestion agroécologique des sols

<https://ecodeveloppement.paca.hub.inrae.fr/content/download/520/5581?version=1>

BOULESTREAU Yann / HENRY Emily - 33 p., et Livret  
des règles du jeu (25 p.)

■ Des ressources végétales atypiques pour les  
bovins : explorer les espaces "en marge" des  
surfaces agricoles

<https://hal.inrae.fr/hal-04608241v1/document>

DURANT Daphné / FARRUGGIA Anne / NOVAK  
Sandra / ET AL. - 7 p.

## INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS)

78-84 Rue Olivier de Serres, CS 59234, 75 739 PARIS  
CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 40 56 66 83

<https://igas.gouv.fr/>

■ Prévenir et maîtriser les risques liés à la présence  
de pesticides et de leurs métabolites dans l'eau  
destinée à la consommation humaine : Tome 1 –  
Synthèse

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/145932>

FOURCADE Maryse / GERVAIS Valérie / SIMON-  
DELAVALLE Frédérique / ET AL. - 586 p.

## INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy,  
75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ État de la filière lait de chèvre bio et effets de la crise  
de consommation - Résumé de l'étude - Avril 2024

<https://anicap.org/sites/default/files/2024-11/Etat%20de%20la%20fili%C3%A8re%20lait%20de%20ch%C3%A8vre%20bio%20-%20Idele%202023.pdf>

OSSENI Abdel / BOSSIS Nicole / HERVÉ-QUARTIER  
Virginie - 4 p.

## ISARA-LYON

Agrapole, 23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON  
CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 27 85 85 85 - Fax : 04 27 85 85 86

[contact@isara.fr](mailto:contact@isara.fr)

<http://www.isara.fr>

■ Autonomie azotée en agriculture biologique et  
gestion des effluents et déchets organiques : Vers  
une approche circulaire

<https://metabio.hub.inrae.fr/content/download/4251/41771?version=1>

CRISTOFARO Lisa - 67 p.

## LES ÉDITIONS DU PANTHÉON

12 Rue Antoine Bourdelle, 75 015 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 71 14 72

<http://www.editions-pantheon.fr>

■ L'homéopathie, ça marche !

VIALARD François - 64 p. - 11, 90 €

## MAX HAVELAAR FRANCE

Château Etic, 75 Allée des Parfumeurs,  
92 000 NANTERRE - FRANCE

Tél. : 01 42 87 70 21

[info@maxhavelaarfrance.org](mailto:info@maxhavelaarfrance.org)

<https://maxhavelaarfrance.org/>

■ Baromètre Max Havelaar France de la transition  
alimentaire : 5ème édition - novembre 2024

[https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET\\_SYNTHESE\\_BAROMETRE\\_MHF\\_2024.pdf](https://maxhavelaarfrance.org/fileadmin/fairtrade/Barometres/LIVRET_SYNTHESE_BAROMETRE_MHF_2024.pdf)

MAX HAVELAAR FRANCE - 18 p.



## MINISTÈRES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Grande Arche de La Défense - Paroi sud, Tour Sequoia,  
92 055 LA DÉFENSE - FRANCE

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

■ Données et études statistiques : Opinions des Français sur l'environnement en 2023

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/opinions-des-francais-sur-lenvironnement-en-2023?rubrique=&dossier=1152477>

PAUTARD Eric - 15 p.

## OXFAM INTERNATIONAL

ACS Plaza, Route de Lenana, Kilimani, NAIROBI - KENYA

Tél. : +254 (0) 20 2820000

<https://www.oxfam.org/>

■ Carbon inequality kills : Why curbing the excessive emissions of an elite few can create a sustainable planet for all

<https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/10/bp-carbon-inequality-kills-281024-en.pdf>

ALESTIG Mira / DABI Nafkote / JEURKAR Abha / ET AL. - 41 p.

## PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

67 Rue de la Pacification, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 318 62 55

<https://www.pan-europe.info/>

■ TFA: The 'Forever Chemical' in European Mineral Waters

[https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/briefings/03122024\\_TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/briefings/03122024_TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf)

[TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/briefings/03122024_TFA%20The%20%E2%80%98Forever%20Chemical%20%E2%80%99%20in%20European%20Mineral%20Waters.pdf)

PESTICIDE ACTION NETWORK - 4 p.

## TERRE-NET

FRANCE

<https://www.terre-net.fr/>

■ Les prix du blé tendre bio sont remontés à leur niveau de l'automne 2021

<https://www.terre-net.fr/prix-des-cereales/article/876540/les-prix-du-ble-tendre-bio-sont-remontes-a-leur-niveau-de-l-automne-2021>

SAUVAGE Laure - 2 p.

## UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

49 Boulevard François Mitterrand, CS 60032,  
63 001 CLERMONT-FERRAND - FRANCE

Tél. : 04 73 17 79 79

<https://www.uca.fr/>

■ Mémoire d'apprentissage : Quelle est la faisabilité technique, juridique, environnementale et économique de la mise en place d'un atelier pédagogique en prenant en compte les différentes attentes ?

MARTEL Amélie - 68 p.

## VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, CS 82212, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Expérimentation de la culture de l'arachide biologique au Biau Jardin dans le Puy-de-Dôme

MONNOU Gbètoho Wilfried - 58 p.





## LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
 ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

*L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)*



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire